



© Gérard Négrié



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'agglomération Gaillac-Graulhet change et s'adapte !

L'année 2021 a été l'occasion pour les élus et les agents de prendre toute la mesure de l'ensemble des défis que nous devons relever. Le premier d'entre eux était de **mettre en adéquation notre organisation et notre gouvernance** avec la taille et la réalité de notre collectivité.

Pas une mince affaire !

Procédures, réorganisations, réflexions sur les complémentarités de l'ensemble des acteurs... autant de questions sur lesquelles élus et administratifs de l'agglomération et des communes ont travaillé **pour mieux avancer ensemble et dans l'intérêt de nos usagers et** plus largement de **nos habitants**.

Ce travail de longue haleine est loin d'être terminé et va se poursuivre tout au long de l'année 2022.

Merci aux agents et aux élus d'avoir contribué à cette année de transition dans nos pratiques professionnelles, dans notre implication politique ou professionnelle, pour une collectivité plus efficace et harmonieuse.

Paul SALVADOR
Président de la Communauté d'Agglomération
Gaillac-Graulhet



SOMMAIRE

INTRODUCTION

2020 en 1 clin d'œil.....	4
L'agglo en chiffres.....	7

1/ LA VIE DE L'AGGLO

Compétences	9
Les élus	10
Organigramme	12
Le service des assemblées.....	14
Accompagnement des communes dans les coopérations locales et territoriales...	15

2/ DES MOYENS POUR AGIR

Finances et réalisations budgétaires	19
Affaires juridiques et moyens généraux	22
Achat et commande publique.....	23
Gestion des ressources humaines.....	26
Santé et protection sociale.....	28
Communication.....	30
Technologie numérique	33
Information Géographique.....	34
Conseil de gestion et évaluation	35

3/ UN DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Développement économique	37
Tourisme et marketing territorial.....	40
La culture au service du territoire et de ses habitants	43
Patrimoine bâti et énergie	46
Énergie - Fluides.....	48

4/ UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan Climat	51
Gestion des déchets et sensibilisation	54
Mobilité	55
Habitat	56
Eau et assainissement	58
Urbanisme	60

5/ UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Petite enfance.....	63
Famille	65
Éducation et enfance	66
Restauration collective.....	67
Politique de la ville	69

2021 EN UN CLIN D'ŒIL

Après des phases organisationnelles, l'année 2021 a été plus orientée vers les réflexions stratégiques autour des enjeux et projets du territoire, accompagnées des réflexions financières.

Les enjeux fondamentaux d'aménagement et développement du territoire pour les 20 ans à venir ont été construits avec les communes dans le cadre du projet d'aménagement communautaire. Ces enjeux fondent la révision du SCoT et l'élaboration du PLUi, socles réglementaires du projet pour notre territoire.

Les élus ont fixé 4 défis majeurs :

- L'équilibre entre les composantes territoriales
- La qualité de vie et le bien-vivre pour tous
- Les filières économiques durables
- La transition écologique, énergétique, numérique, et le contexte de la covid-19

Sur ces bases, **le projet de territoire a été travaillé entre l'agglomération et les communes**, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé avec l'Etat en décembre 2021. **L'année 2022 sera consacrée aux contrats de partenariat entre chaque commune et l'agglomération**, ceux-ci permettront de faire converger les projets au sein du bloc communal et de mieux accompagner les projets des communes, en lien avec le Pacte Financier et Fiscal qui sera construit en 2022.



Renforcement de l'action économique

L'objectif a été de dynamiser la création de richesses et d'emplois et de poursuivre les investissements d'avenir, avec notamment :

- **Le démarrage du schéma de développement économique**, dont l'élaboration a lieu sur le 1^{er} semestre 2022
- **Le renforcement de la cellule technique et des actions d'appui aux entreprises** (ateliers numériques par exemple)
- **La préparation du projet alimentaire territorial**, qui démarre en 2022 grâce aux moyens alloués par l'Etat dans le cadre d'un appel à projets et des fonds européens ; son objectif est de développer les circuits économiques alimentaires locaux.
- **La préparation de la fusion des offices de tourisme de l'agglomération et de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse**, et le démarrage du nouvel office de tourisme de la « Toscane Occitane » au 1^{er} janvier 2022.

Services aux habitants

- **Le plan d'actions en matière de services aux familles** travaillé avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale : l'objectif est d'articuler une offre de services qui soit globale et transversale dans les domaines de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'inclusion numérique, la mobilité ou encore l'animation de la vie sociale
- **La prise de fonction des 3 conseillers numériques** financés par le plan de relance de l'Etat ; l'objectif est de renforcer l'action des communes,

des associations et du Département sur les usages numériques

- **Le travail préparatoire à l'étude sur la carte scolaire** a été conduit, en parallèle de l'organisation territorialisée du service Education Enfance
- **Le renforcement de l'action territoriale pour développer l'accès à la culture et la lecture publique**
- **La publication des documents d'urbanisme numérisés** et le travail sur la **cartographie interactive** pour les communes.



Plan climat, Guichet unique, Plan Vélo, SCoT/PLUi

■ **La finalisation du Plan Climat** et ses 36 actions en faveur de la transition écologique et énergétique ont été validés en décembre 2021

■ **La mise en place de la participation de l'agglomération au Guichet unique Tarn Renov Occitanie** pour accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement

■ **Les études préopérationnelles du schéma de développement des pistes cyclables**, le programme « Savoir rouler à vélo » dans les écoles entre autres

■ **le travail sur les procédures de planification communales et l'instruction des autorisations d'urbanisme** avec les communes, a été dense en parallèle du travail sur le SCoT et PLUi



Maintien des investissements

■ **Le renforcement des actions d'efficacité énergétique** sur les bâtiments, avec le concours de l'ADEME et de la Région, et grâce à la mise en place du service énergie fluides.

■ **Les études de faisabilité bâtiminaire** dans le cadre du plan de rénovation des écoles en lien avec la réflexion sur la carte scolaire

■ **La poursuite du plan d'équipement numérique** des écoles



La mise en œuvre de ces actions a été possible grâce au travail fourni par l'ensemble des services supports de la collectivité. L'année 2021 a vu se poursuivre la structuration de l'organisation interne d'une part, du lien avec les communes d'autre part. Notons par exemple :

■ **Le développement des outils numériques collaboratifs** (microsoft 365) indispensables pour la performance et le télétravail

■ **La mise en place du plan de dépréciation** des agents de la collectivité, et du réseau des

agents de prévention

■ **Le développement de la communication interne**

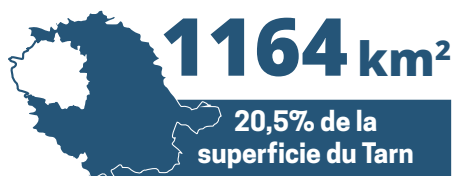
■ **La préparation du Bureau des communes**, service dédié aux communes, aux maires et secrétaires de mairie

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'exhaustivité des actions menées au fil des pages suivantes.

CARTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



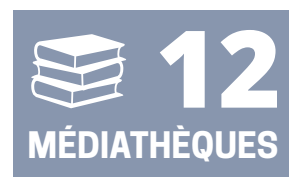
Territoire



Office de tourisme



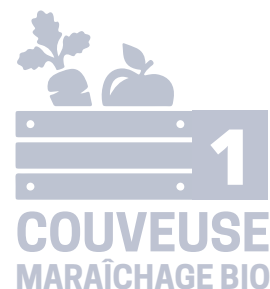
Enfance - Jeunesse - Culture



Développement économique



Animation économique



1 / LA VIE DE L'AGGLO

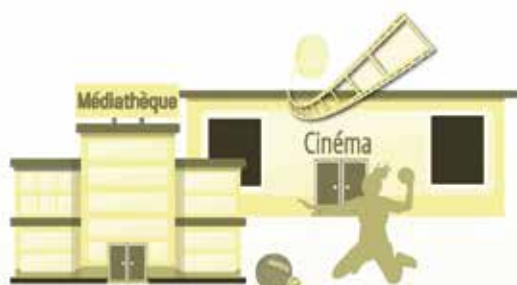
Compétences	9
Les élus	10
Organigramme	12
Le service des assemblées	14
Accompagnement des communes dans les coopérations locales et territoriales	15

LES COMPÉTENCES



ENFANCE - JEUNESSE

- Gère les équipements et les services associés aux écoles
- Gère les équipements et les services d'accueil périscolaire et de restauration scolaire
- Élabore et met en œuvre le projet éducatif communautaire
- Aménage, entretient et gère les équipements et services petite enfance (collectif et individuel)
- Gère les services d'accueil de loisirs extrascolaires



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

- Met en œuvre la politique de lecture publique et gère le réseau des médiathèques
- Gère l'Archéosite de Montans et le Centre de céramique de Giroussens
- Assure l'entretien et le fonctionnement des cyberbases et des cinémas de Gaillac et Graulhet
- Assure l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire

TOURISME (COMPÉTENCE EXERCÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE LA TOSCANE OCCITANE)

- Assure le développement et la promotion touristique de la destination Toscane Occitane
- Gère l'Office de tourisme de la destination

CADRE DE VIE

- Assure la collecte des déchets résiduels et du tri
- Adhère au syndicat Trifyl et au Smictom de Lavour pour le traitement des déchets
- Assure le service de l'eau et de l'assainissement
- Est autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire
- Élabore le Plan de mobilité rurale et le Plan vélo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Élabore le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Élabore et révisé les documents d'urbanisme
- Pilote le Système d'information géographique (SIG)
- Instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes
- Élabore et met en œuvre le Programme local de l'habitat
- Aménage et gère les aires d'accueil des gens du voyage
- Accompagne le Réseau d'initiative publique (RIP) Tarn pour l'aménagement numérique
- Élabore et met en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sur le Tarn, l'Agout, Cérrou-Vère, Tescou, Tescounet (adhésion aux syndicats)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménage et entretient les infrastructures économiques (17 zones d'activités, pépinière d'entreprises, espace de coworking et espace test maraîchage biologique)
- Met en œuvre le plan d'actions et d'animation économique en faveur des filières locales et du commerce

*Présentation synthétique des compétences. Se référer aux statuts pour une vision exhaustive et réglementaire.

LES ÉLUS

1 Alos  Alain CAUDERAN Alain VERCOUTTER	2 Amarens  Patrick MONTELS Alain GUILHABERT	3 Andillac  Jacques BROS Gérard BRETOU	4 Aussac  Richard MARTINEZ Benoît TRAGNE	5 Beauvais-s/-Tescou  Bernard EGUILUZ Marcelino DIJOUX
6 Bernac  Pascal HEBRARD Annie CARAYON	7 Brens  Thierno BAH Laurence CRANSAC - VELLARINO	8 Briatexte  Alain GLADE Martine CLARAZ ANGOSTO	9 Broze  Patrick LAGASSE Jacques AUDIBERT	10 Busque  Bertrand BOUYSSIE Cédric MILHAUD
11 Cadalen  Monique CORBIÈRE-FAUVEL Christian DAVALAN	12 Cahuzac-sur-Vère  Michel BONNET Karine BERTRAND	13 Campagnac  Jean-Louis BOULOC Jean-Paul TOURNIÉ	14 Castanet  Max ESCAFFRE Emilie BEZIO	15 Castelnau-de-Montmiral  Paul SALVADOR Céline RAUCOULES
16 Cestayrols  François JONGBLET Francis BERNADOU	17 Couffoulex  Olivier DAMEZ Muriel GEFFRIER	18 Donnazac  Caroline BREUILLARD Philippe JEAN	19 Fayssac  Serge LAZARO Stéphanie NADAI-PUECH	20 Fénols  Jean-Marc MOLLE Sébastien BOULZE
21 Florentin  Jean-Marc DUBCE Richard KOSMIDROWICZ	22 Frausseilles  Arielle BRUN Pascal CASADO	23 Gaillac  Martine SOUQUET-GROC Francis RUFFEL Christelle HARDY Pierre TRANIER Dominique HIRISSOU Alain SORIANO Marie MONTELS Christian PERO Claire VILLENEUVE Eric PILUDU Christel PALIS Philippe ISSARD Alice GAUTREAU Gabriel CARRAMUSA Dominique BOYER		
24 Giroussens  Gilles TURLAN Caroline ANTONIO	25 Graulhet  Blaise AZNAR Michelle LAVIT Mathieu BLESS Louisa KAOUANE Fernand ORTEGA Claire FITA	 Philippe BARTHES Florence BELOU Christian SERIN René ANDRIEU Malika ENNAJJARY Julien BACOU		
 Blaise AZNAR Michelle LAVIT Mathieu BLESS Louisa KAOUANE Fernand ORTEGA Claire FITA	 Philippe BARTHES Florence BELOU Christian SERIN René ANDRIEU Malika ENNAJJARY Julien BACOU	 Blaise AZNAR Michelle LAVIT Mathieu BLESS Louisa KAOUANE Fernand ORTEGA Claire FITA	 Philippe BARTHES Florence BELOU Christian SERIN René ANDRIEU Malika ENNAJJARY Julien BACOU	 Blaise AZNAR Michelle LAVIT Mathieu BLESS Louisa KAOUANE Fernand ORTEGA Claire FITA

26 Grazac  Christophe GOURMANEL Marie-Pierre HULOT	27 Itzac  Christian LONQUEU Sébastien AUDOUY	28 Labastide-de-Lévis  François VERGNES Ingrid MOSNA	29 Labessière-Candeil  Francis MONSARRAT Olindo VIVAN	30 Lagrange  Max MOULIS Maryse GRIMARD
31 Larroque  Régine MOULIADE Sarah BRUALLA-CROUZET	32 La Sauzière-st-Jean  Francis PRADIER Stéphanie CAMBOURNAC	33 Lasgraïsses  Alain ASSIÉ Eric FREALLE	34 Le Verdier  Sylvie DA SILVA	35 Lisle-sur-Tarn  Maryline LHERM Pascale PUIBASSET Didier SALANDIN Jean TKACZUK
37 Loupiac  Patrick CAUSSE Pascal POZZA	38 Mézens  Jacques TISSERAND Stéphan PONS-GRÈS	39 Montans  Guy SANGIOVANNI Catherine BIGOUIN	40 Montdurasse  Michel MALGOUYRES Sébastien MONTEILLET	
41 Montels  Ludovic RAU Frédéric GLAUDIS	42 Montgaillard  Jean-Claude BOURGEADE Xavier GAY	43 Montvalen  Elisabeth LOYER Grégory DELABRE	45 Parisot  Sébastien CHARRUYER Didier VALAX	46 Peyrole  Richard BRUNEAU Alain CAMALET
47 Puybego  Robert CINQ Stéphanie DEVOS	48 Puycelsi  Jacques VIGOUROUX Eric BEILLEVAIRE	49 Rabastens  Nicolas GERAUD Isabelle FOUROUX-CADENE Serge GARRIGUES Françoise BOURDET Sarah CAMPREDON  Lucette ROUTABOUL Martine TERRIER		50 Rivières  Christophe HÉRIN Marie-Thérèse BRILLANT
51 Roquemaure  Claude SOULIÈS Guy TURROQUES	52 Saint-Beauzile  Christian DULIEU Isabelle CHAZAL	53 S^{te} Cécile-du-Cayrou  Paul BOULVRAIS Jean-Louis ARRAULT	54 Saint-Gauzens  Marie-Claire MATÉ Alain BENECH	55 Saint-Urcis  Marie-Claire MATÉ Alain BENECH
56 Salvagnac  Bernard MIRAMOND Mireille BRUNWASSER	57 Sénoillac  Bernard FERRET Francine DANIEL	58 Tauriac  Marie GRANEL Richard PEFOURQUE	59 Téou  Jean-François BAULÈS Cécile DAVOINE-DERREVEAUX	60 Tonnac  Jean-Paul LALANDE Josette MURCIA
61 Vieux  Guy LEGROS Annick PIEUX				

LÉGENDE

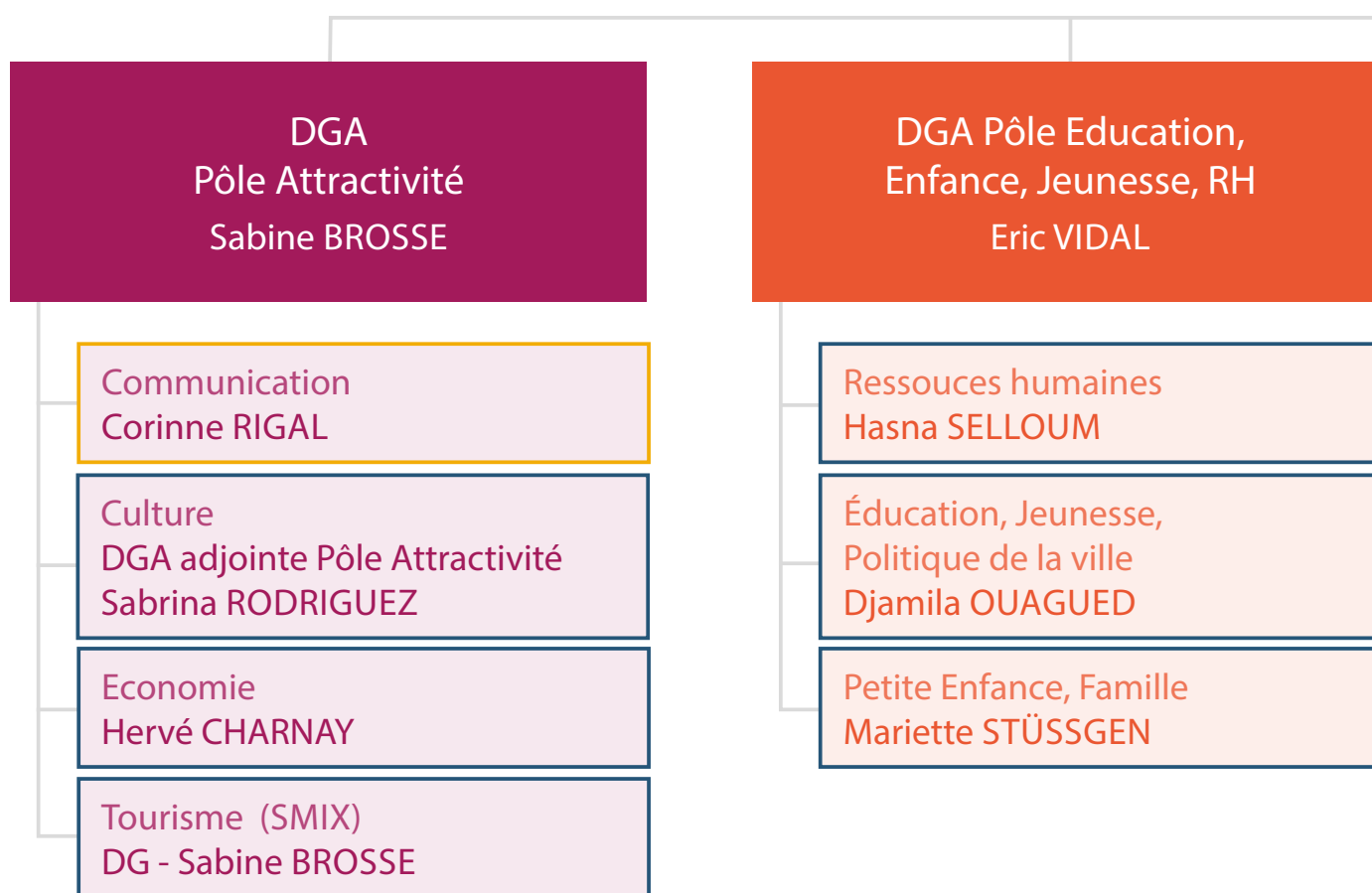
0	Commune
	Titulaire
	Suppléant

Organigramme fonctionnel de la Direction Générale de Gaillac-Graulhet Agglomération

Organigramme actuel : MAI 2022

PR
Pau

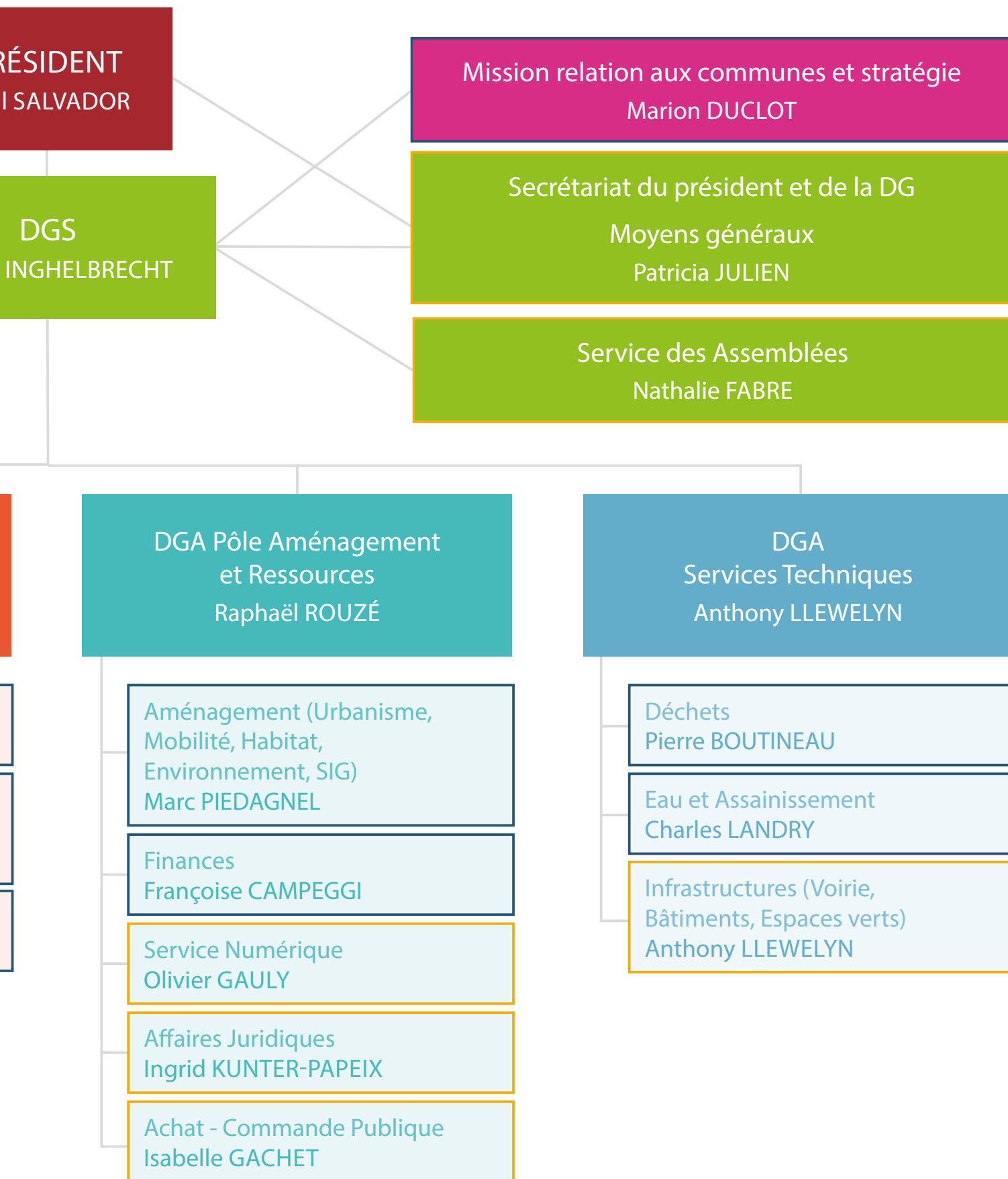
Patricia



Directions



Chef(fe)s de service





LE SERVICE DES ASSEMBLÉES

Le service des assemblées assure la programmation, l'organisation et le suivi des réunions des différentes instances (Conseils de communauté, Bureau, différentes Commissions, Conférences des Maires) ainsi que le traitement des actes administratifs (délibérations, décisions, arrêtés). Il apporte conseil et appui à la préparation de ces derniers et travaille en collaboration avec l'ensemble des services.



9 Réunions
du Conseil de communauté

11 Réunions du Bureau

78 Réunions
des différentes commissions

10 Réunions
de la Conférence des Maires



708
Délibérations / Décisions / Arrêtés



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LES COOPÉRATIONS LOCALES ET TERRITORIALES

Renforcer la démarche de bloc communal

Pour renforcer la dynamique partenariale au sein du bloc communal, plusieurs démarches ont été réalisées ou engagées en 2021 :

1. Élaborer le projet de territoire, au travers du Contrat de Relance et de Transition Écologique, qui a été validé par le conseil de communauté le 13 décembre 2021.

2. Élaborer les contrats de partenariat entre chaque commune et l'agglomération. La trame de ce contrat a été validée par le conseil de communauté le 13 décembre 2021. Il s'agit, à partir du projet de territoire et des priorités communales, d'élaborer un plan d'actions partagé entre chaque commune et l'agglomération sur la période 2021-2026 et de déterminer les moyens et l'ingénierie alloués à ces projets.

3. Mettre en place un service dédié aux secrétaires de mairie et aux maires, le « Bureau des communes ».

La mise en place du "bureau des communes"

Le conseil exécutif puis la conférence des maires ont, le 6 décembre 2021, fixé les objectifs pour mettre en place ce service dédié aux communes :

■ **Mettre en place un système de « N°vert »** pour les questions des secrétaires et maires complexes ou sans réponse, pour gagner en temps et fluidité tant pour les agents communaux que communautaires.

■ **Appuyer les communes sur le plan administratif et technique.**

■ **Appuyer les communes dans la conduite des projets d'investissement.**

■ **Construire un réseau des secrétaires de mairie.**

■ **Développer les mutualisations et l'ingénierie au sein du bloc communal** (mises à disposition et services mutualisés : régie voirie, appui aux secrétariats de mairie, services numériques, fonds de concours). Un catalogue de services aux communes sera élaboré.

Les politiques contractuelles

Un nouveau contrat avec l'Etat : « le Contrat de Relance et de Transition Ecologique » 2021-2027

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2027 a été élaboré d'avril à décembre et signé avec l'État en décembre 2021. C'est le nouvel outil de dialogue avec l'État sur le financement des projets d'investissement du bloc communal. Il est issu d'un travail collaboratif avec les services de l'État, de l'agglomération, les services communaux et de la réflexion sur le projet de territoire des élus communaux et communautaires, des partenaires de l'agglomération et du conseil de développement. Il s'articule autour de 3 grands axes (développement économique, cohésion territoriale et transition écologique), dans lesquels s'inscrivent les actions prioritaires.

Enfin, 2 programmations de projets communes au CRTE (Etat), Contrat Territorial Occitanie (Région) et Contrat Atouts Tarn (Département) ont été examinées en mai et novembre 2021.

15 dossiers de demande de subvention pour des projets communautaires ont été élaborés.

Le plan "France RELANCE"

L'agglomération et les communes ont mobilisé près de 800 000€ de crédits du Plan France Relance au travers des appels à projets auxquels elle a été retenue : la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Relance et Energétique, les 3 conseillers numériques France Service, le projet alimentaire de territoire, l'aide relative au soutien des cantines scolaires, le socle numérique dans les écoles, la transformation numérique.

Le programme européen LEADER

 **15**

Dossiers de financement ont été programmés pour un montant de **969 529,22€** soit environ **24,55%** de l'enveloppe totale de **3 948 000€**

 **3**

Comités de consultations ont eu lieu et **3 comités de consultations écrites**

 **65**

Dossiers ont été programmés pour un montant d'aide FEADER de **2 547 964,42€** soit **64,54%** de l'enveloppe attribuée au territoire



Stationnement vélos

 **41**

dossiers communaux, communautaires ou privés ont été programmés pour le territoire représentant **14,8 M€ TTC d'investissements.**

Total des aides sollicitées

 **5 500k€**

État

 **2 600k€**

Région

TARN 2 200k€

Département

 **409k€**

Europe

 **270k€**

Autres financeurs

La commission ruralités

La commission Ruralités a pour mission de faire des propositions relatives aux problématiques et richesses présentes sur les secteurs ruraux de toutes les communes du territoire. Elle travaille à développer les collaborations et mutualisations entre communauté et communes, et à créer des liens interactifs entre les élus ruraux et les institutions et organisations professionnelles agissant sur le territoire (La Poste, Crédit Agricole, Association des buralistes, Fédération des chasseurs et piégeurs du Tarn...).

En 2021, la commission s'est réunie cinq fois autour :

■ **De l'opération de collecte des pneus agricoles usagés :** la communauté d'agglomération et les communes membres mènent cette action mutualisée de collecte et traitement des pneus usagés agricoles, au bénéfice des agriculteurs du territoire qui n'utilisent plus ces pneus pour les bâches d'ensilage et ont des difficultés pour les recycler. Dans le cadre du Plan climat, il s'agit de réduire la production de déchets et de préserver les qualités paysagères qui participent à l'attractivité du territoire. Le recensement réalisé grâce au concours de la Chambre d'agriculture identifie un gisement

de près de 1282 tonnes, repartis sur 55 communes, et 289 exploitations agricoles. La mutualisation à l'échelle de l'agglomération permet d'avoir des volumes plus importants, une mutualisation de la logistique, de la gestion administrative et d'optimiser le coût du prestataire.

■ **D'une opération groupée de rénovation du petit patrimoine rural.**

■ **De la mise en place du « Bureau des communes »** et d'un service de secrétariat de mairie mutualisé pour répondre aux besoins de renfort des communes.

■ **Des mutualisations possibles entre communauté et communes :** régie voirie, outils numériques.

Bourgs-centres et cœurs de villages

Au titre du Programme Bourgs-Centres et Cœurs de village, 12 communes ont bénéficié d'un accompagnement du CAUE du Tarn (prévision 2020-2021) et des services de la communauté d'agglomération sur leurs projets d'aménagement d'espaces publics ou sur leurs bâtiments. 11 communes ont obtenu un fonds de concours de l'agglomération pour l'aménagement d'espaces publics sur 3 programmations examinées par la Commission Aménagement.

Le conseil de développement

Bien que ralenti jusqu'en mai par les restrictions sanitaires, le Conseil de Développement, renouvelé en octobre 2020, a poursuivi ces travaux au sein des groupes de travail et émis des pistes de réflexion et des préconisations à partager avec les élus. Les relations et la collaboration avec les élus sur certains sujets se sont renforcées. Il a transmis sa première contribution à la saisine sur les modalités de participation des citoyens à l'élaboration du Projet d'Aménagement Communautaire et des documents d'urbanisme en découlant. Il a mis en place des outils de communication (site web collaboratif, réseaux sociaux).



En 2021

 **73**

Réunions de groupes de travail et du groupe de coordination.

 **3**

Assemblées plénières

 **1**

Journée de formation

21

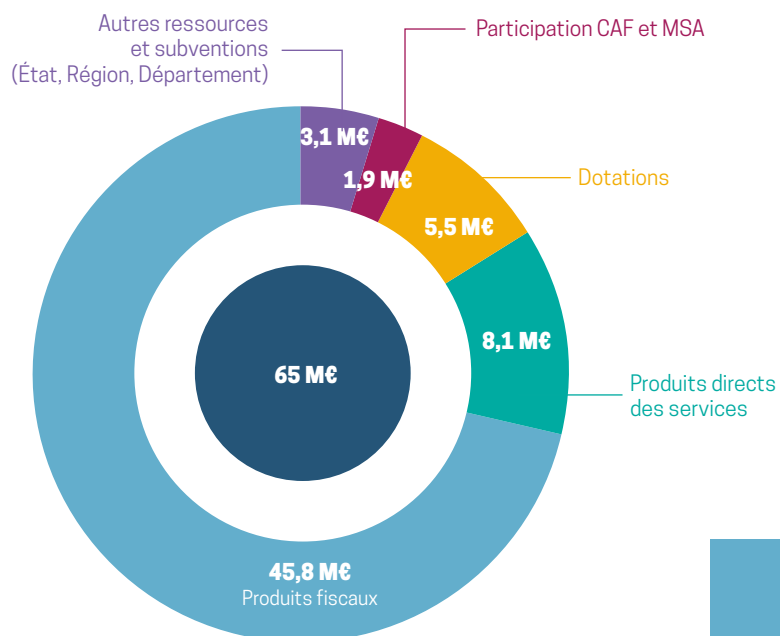
DES MOYENS POUR AGIR

Finances et réalisations budgétaires	19
Affaires juridiques et moyens généraux	22
Achat et commande publique	23
Gestion des ressources humaines	26
Santé et protection sociale	28
Communication	30
Technologies numériques	34
Information géographique	35
Conseil de gestion et évaluation	35



FINANCES ET RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

D'où viennent les ressources de l'agglomération ?

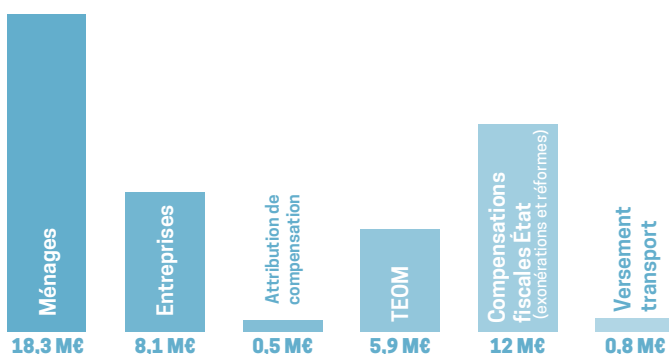


Les ressources fiscales

2021 marque la disparition de la taxe d'habitation pour les ménages, compensée par une fraction de TVA reversée par l'Etat à hauteur d'un peu plus de 10 M €.

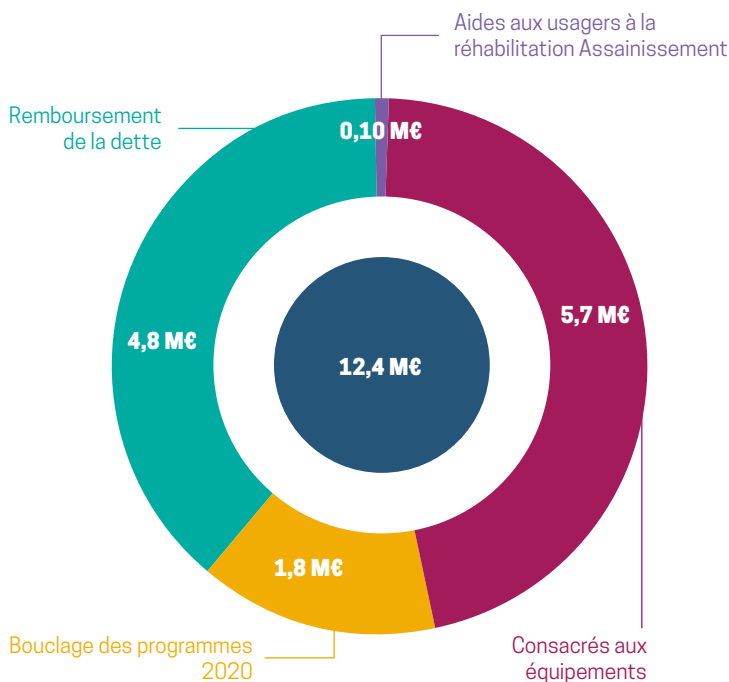
La fiscalisation de la compétence scolaire a entraîné l'augmentation des taux communautaires de fiscalité ménages, compensée par le renvoi d'un montant équivalent des attributions de compensations versées précédemment par les communes,

- Taxe d'habitation : 13,71%
- Taxe Foncier Bâti : 25,60 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 34,99%



Quels ont été les investissements 2021 ?

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté d'agglomération à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la collectivité.



Programme d'équipement 2021

Travaux de voirie	12%
Travaux bâtiments écoles	34%
Assainissement et eau	18%
Développement économique	3%
Habitat et urbanisme	5%
Aménagements publics	2%
Aménagement numérique	3%
Patrimoine et Moyens généraux	4%
Déchets et sensibilisation	2%
Fonds de concours et fonds communautaires	11%
Tourisme - Culture - Archéosite - Lecture publique	2%
Micro-crèches Lagrave-Cadalen et Multi-Accueils Graulhérois	1%

Comment ont été financés les investissements ?



Principaux postes de dépenses

AMÉNAGEMENT	
	5,02 M€
PCAET Plan Climat Air Énergie Territorial.	0,02 M€
Habitat et projets urbains Programme local de l'habitat, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat.	0,7 M€
Information géographique Production et diffusion de cartographies.	0,3 M€
Mobilité et intermodalité Transport À la Demande (TAD) et transport urbain	2,9 M€
Urbanisme et Strat. Foncière SCoT, PLUi PLU communaux, service urbanisme mutualisé	1,1 M€

CADRE DE VIE	
	16,67 M€
Eau et assainissement Spanc, Participation aux syndicats de rivières, Assainissement ZA.	5,4 M€
Déchets et sensibilisation Traitement, prévention et sensibilisation.	7,9 M€
Patrimoine bâti Centres de ressources, bâtiments.	1,3 M€
Voirie et espaces verts	1,9 M€
Équipements sportifs Gestion salles multisports, terrains de football.	0,17 M€

ATTRACTIVITÉ	
	11,70 M€
Développement économique Couveuse, pépinières de Gaillac et de Graulhet, plan d'actions et animations économiques, aménagement des zones d'activités;	8,3 M€
Action culturelle Lecture publique, Centre de céramique de Giroussens, Archéosite de Montans, cinémas, cyberbases.	2,4 M€
Office de tourisme Accompagnement des prestataires touristiques, et création de visites guidées	1 M€

SERVICE À LA POPULATION	
	29,62 M€
Petite enfance Crèches en régie et DSP, Relais d'assistants maternels.	4,4 M€
Éducation jeunesse Gestion des écoles, ALSH, ALAE, restauration scolaire,...	25 M€
Politique de la ville Contrats de ville (CDV) Gaillac et Graulhet, programme de réussite éducative et dispositif adulte-relais.	0,2 M€
Maison de santé	0,02 M€

SERVICES SUPPORTS	
	4,15 M€
Ressources humaines, Finances, Informatique et numérique, Achat et commande publique, Juridique et Moyens généraux.	

OPÉRATION FINANCIÈRE	
	6,6 M€
Remboursement des intérêts de la dette, amortissement, autofinancement, provisions.	

RESSOURCES 2020 (hors ressources affectées)		
Catégorie de ressources	Produits 2021	Poids dans les ressources
Impôts ménages et compensations État	28 598 733 €	64%
Impôts économiques et compensations État	8 968 265 €	20%
Dotations	5 501 295 €	12%
Péréquation horizontale FPIC	1 496 674 €	3%
Attribution de compensation (hors voirie)	-12 981 468 €	Reversement aux communes 41 %
TOTAL RESSOURCES	31 583 500 €	Variation 2021-2020 10%

ALLOCATION DES RESSOURCES PAR POLITIQUES PUBLIQUES	
Scolaire / périscolaire / extrascolaire	18 500 000 €
Petite enfance	2 426 700 €
Economie / Tourisme / ZA	698 500 €
Culture (cinémas, Archéosite, CCG, Médiathèques, Cyberbases)	2 111 200 €
Aménagement (Habitat, Environnement, Urbanisme, Mobilité, SIG)	1 561 100 €
Charges de structures	3 462 100 €
SDIS	2 211 230 €
Autres participations et politiques publiques	612 670 €
Total allocations	31 583 500 €

Pour 2021, deux évolutions majeures marquent l'autonomie du budget :

■ une part non négligeable des recettes fiscales économiques a disparu du panier fiscal communautaire, correspondant à la division par deux de la valeur locative des établissements industriels, compensée par l'Etat pour près de 1.2M€, mais non dynamique pour les années futures,

■ et la perte de TH pour 10M€ compensée par fraction de TVA nationale.

Par ailleurs, la fiscalisation de la compétence scolaire impacte également significativement les évolutions de recettes, en hausse nette de 2.5M€.

Ce mécanisme s'accompagne d'un retour financier vers les communes des charges transférées au titre de cette compétence. L'impact pour le contribuable doit être neutre car les communes se sont engagées à baisser d'autant leur propre taux de fiscalité communaux.



AFFAIRES JURIDIQUES ET MOYENS GÉNÉRAUX

Affaires Juridiques

Le service intervient comme **un facilitateur par la prévention** et le traitement des risques tant juridiques que contentieux, et traite également pour la collectivité des questions d'assurance hormis pour les rémunérations de personnel. Il est l'interlocuteur direct des notaires et cabinets d'avocats.

Partenaire des services et des communes membres, il participe et soutien « à la demande » la préparation des décisions, délibérations, arrêtés, conventions prises lors des Conseils, Bureaux et par le Président et les Maires. Il a mis en œuvre tout au long de l'année 2021 un appui quotidien sous forme de veilles juridiques, de notes et consultations proposant aux services et aux communes des cadres juridiques et des outils adaptés à leurs projets. Les questions posées ont notamment porté sur les chemins ruraux, l'installation d'antennes de téléphonie ou le recyclage de pneus usagés. Il appuie les communes et

les syndicats mixtes présents sur le territoire dans leurs acquisitions et cessions de biens immobiliers en forme purement administrative.

Dans le fonctionnement de la structure intercommunale, il est particulièrement intervenu dans la définition des besoins et l'analyse des offres pour le renouvellement des marchés assurance et conseil juridique de la collectivité (24 candidats ayant présentés une offre pour le marché assistance et conseil juridique), le suivi des adaptations et normes juridiques liées au pass sanitaire, la dissolution et la reprise d'activité de l'association Granilia, la création et l'installation du syndicat mixte « Toscane Occitane » et les aspects juridiques de la fin des conventions de gestion liées à la compétence scolaire.

L'équipe des DPO-DPD a poursuivi les actions de sensibilisation des services et prestataires en accord avec le Règlement Général de Protection des Données, grâce au logiciel acquis dans l'année.



289

Demandes de conseils
juridiques traitées



8

Dossiers contentieux enrolés cette
année pour 5 définitivement jugés



123 000 m²

de bâtiments assurés
et 98 véhicules



69

Sinistres pour 160 497 €
de primes d'assurances annuelles



12

Actes administratifs
réalisés



ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service Achat Commande Publique composé de 3 agents, organise et gère les procédures de la commande publique au sein de l'agglomération en collaboration avec les services opérationnels.

Le service a également en charge la **gestion des commissions de constitution obligatoires** telles que la Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission de Délégation des Services Publics (CDSP) et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Sur l'année, plusieurs commissions ont pu être tenues en mixte, présentiel et/ou en visio conférence compte tenu du contexte sanitaire.

Dans le cadre de la mise à disposition de son profil acheteur, **le service a mis en ligne 13 consultations** pour le compte de

9 communes. C'est 1 commune de plus qu'en 2020 et 2 consultations supplémentaires. Le service publie pour le compte des communes les pièces du marché, assure la transmission des questions et des réponses des entreprises sur la plateforme et transmet les offres. Il assure également les notifications des entreprises non retenues et retenues via la plateforme.

Le service intervient ponctuellement sur l'aide technique aux communes : **50 demandes ont été traitées émanant d'une quinzaine de communes** soit une progression de 18 contacts par rapport à 2020.



Commissions d'Appel d'Offres
(4 en 2020)



Commissions de délégations des services publics (2 en 2020)



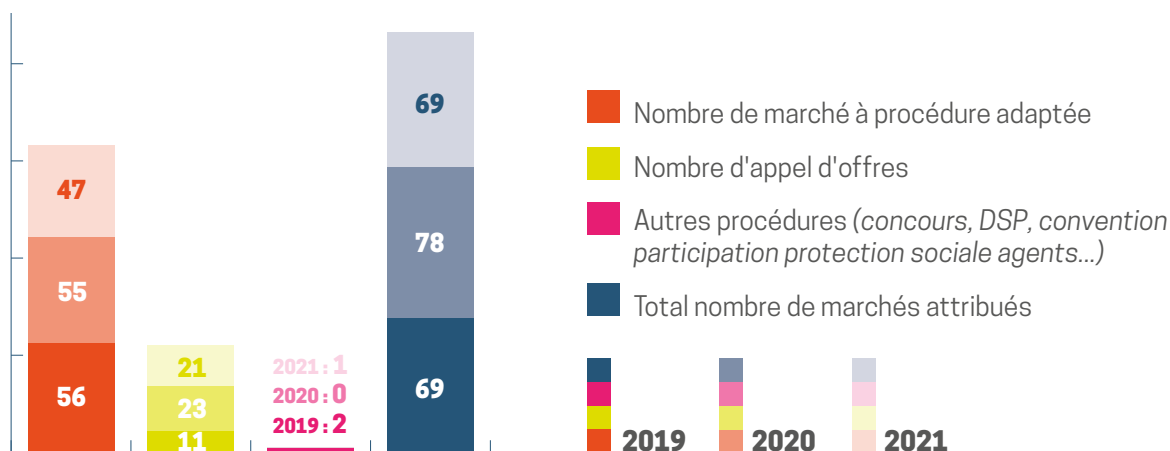
Commissions consultatives des Services Publics Locaux
(1 en 2020)

Marchés 2021



Marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles ont été lancés dont **21 en procédures d'appel d'offres**

Comparatif des marchés 2019/2020/2021



	2019	2020	2021
Fournitures et services	2 510 012 €	3 191 084 €	4 286 108 €
Prestation Intellectuelle (MOE)	433 510 €	637 750 €	923 465 €
Travaux	879 867 €	1 250 891 €	*2 302 316 €
Valeur HT des marchés	3 823 389 €	5 079 725 €	7 511 889 €

*certains marchés de travaux ont été conclus sur la base d'un BPU et ne sont pas intégrés aux montants ci-dessus : travaux de voirie, travaux de sécurisation des bâtiments.

Les principaux marchés :

Travaux

- Fouilles archéologiques Archéosite de Montans (290 K € HT)
- Travaux extension école de Brens (550 K € HT)
- Travaux assainissement sur les communes de Lagrave et de Rabastens (1,18 M € HT)

Fournitures

- Fourniture et livraison repas pour les crèches (610 K € HT)
- Achat de bennes pour la collecte des déchets ménagers (564 K € HT)

Services

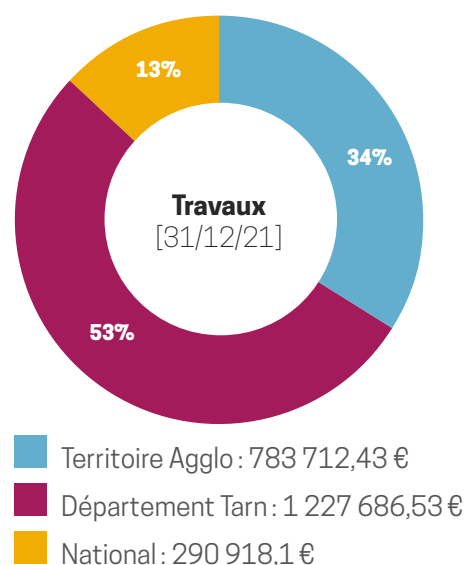
- Élaboration d'un schéma directeur assainissement (398 K € HT)

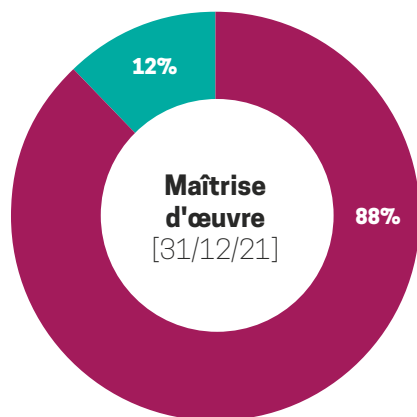
- Maintenance Chauffage Ventilation Climatisation (1,05 M € HT)
- Vérifications périodiques (278 K € HT)
- Collecte OM sur les communes de Bernac, Broze, Castanet, Cestayrols, Fayssac, Lisle-sur-Tarn, Montans, Parisot, Peyrole, Rivières, Senouillac (489 K € HT)
- Nettoyage des équipements sportifs (91 K € HT)

Maîtrise d'œuvre

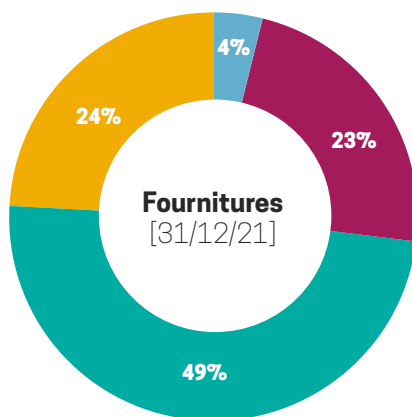
- MOE Maison des métiers du cuir à Graulhet (637 K € HT)
- MOE restructuration école de Lagrave (89 K € HT)

Répartition des marchés sur le territoire :

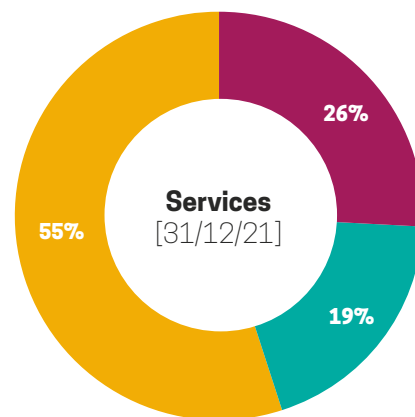




Département Tarn : 808 600,88 €
Région Occitanie : 114 865 €

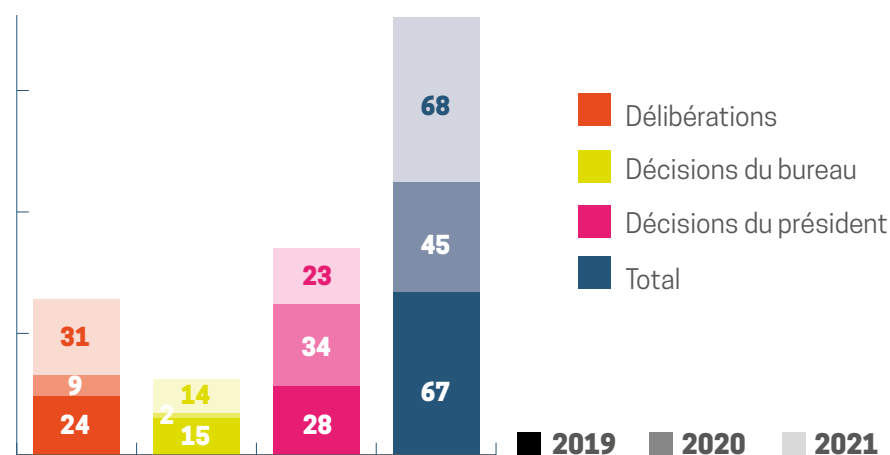


Territoire Agglo : 56 500 €
Département Tarn : 321 051 €
Région Occitanie : 691 500 €
National : 341 780 €



Département Tarn : 740 918,02 €
Région Occitanie : 547 084,57 €
National : 1 587 275,13 €

Activités en lien avec le bureau des assemblées



Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, 2021 retrouve le niveau d'activité de l'année 2019 de référence.

Actions complémentaires

Mutualisation de l'achat du logiciel métier des marchés publics avec les communes de Gaillac, Graulhet, Rabastens et Lisle-sur-Tarn fin 2020 afin de réaliser une économie d'échelle et renforcer la collaboration entre communes et agglomération.

Poursuite d'animations d'ateliers de présentation du guide interne de la commande publique, avec 2 ateliers sur le dernier trimestre 2021.

La démarche sourcing, se développe au sein de l'agglomération, avec l'accompagnement des services désireux de contacter les entreprises, afin de dynamiser le tissu économique local, être plus attractif, challenger les fournisseurs, trouver de nouveaux opérateurs économiques et réaliser des gains achat.

Renouvellement DSP Cuisine en production La Clavelle pour les écoles et le CCAS de la ville de Gaillac. Le dossier technique et administratif a été porté par le service commande publique.

Groupement de commande sur l'année 2021 :

L'agglomération a proposé à l'ensemble des communes d'adhérer aux groupements de commande dont elle a porté la coordination (travaux de voirie, vérifications périodiques), afin que ces dernières bénéficient :

- de l'effet volume donc d'économie d'échelle, sans aucun frais relatifs à la publication des marchés

- de l'expertise gratuite des services techniques et administratifs de l'agglomération.

Groupement en cours et à venir sur l'année 2022

- **Groupement fournitures administratives** dont les ramettes de papier (4 communes membres)

- **Groupement fournitures TELECOMS**, téléphonie fixe, téléphonie mobile, lignes spécialisées, forfaits voix (En cours d'élaboration)

- **Groupement fournitures d'équipements informatiques** (En cours d'élaboration)

- **Groupement de fournitures de voirie** (11 communes membres)



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

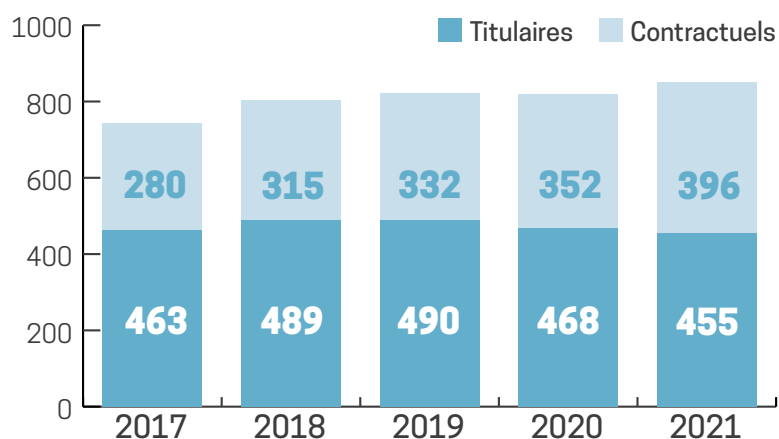
Au 1^{er} janvier 2021, les effectifs de la communauté d'agglomération comprennent 851 agents, dont 455 agents titulaires

Évolution des effectifs

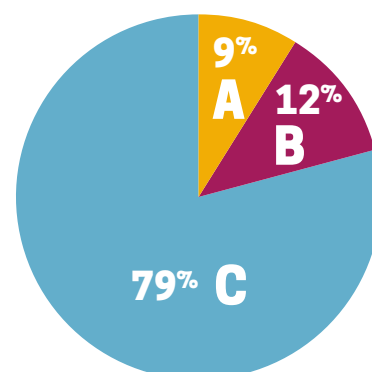
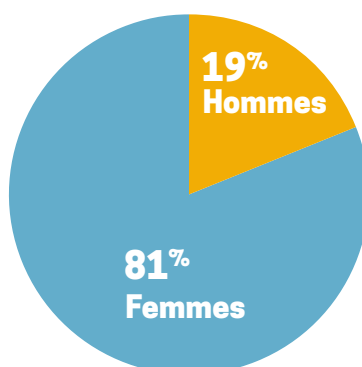
Au 1^{er} janvier 2021, les effectifs de la communauté d'agglomération comprennent **851 agents**, dont 455 agents titulaires permanents et 396 non titulaires.

L'année 2021 reste marquée par la crise sanitaire, les protocoles renforcés ou encore les agents en arrêt ou en autorisation d'absence ont contribué à l'augmentation des contractuels de droit public.

Le nombre de contractuels sera amené à diminuer dans le cadre du plan de titularisation. Il est actuellement contenu dans l'attente d'une consolidation organisationnelle de la structure.



Répartition par catégorie et genre



Évolutions statutaires

Instauré en 2016, le « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR) a pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires en revalorisant les grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrière.

Au 1^{er} janvier 2021, les deux dernières applications de la réforme PPCR ont consisté :

- À la revalorisation indiciaire pour certains agents de catégorie C, soit 205 agents ;
- Au reclassement pour les fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants (catégorie A).

Au 1^{er} octobre 2021, les agents occupant un emploi doté d'un indice majoré inférieur à 340 ont perçu le traitement afférent à l'indice majoré 340 (indice brut 367).

Cette revalorisation est venue impacter les premiers échelons des échelles C1, C2 et celle des agents de maîtrise. Il s'agissait d'une simple augmentation de l'indice minimum de traitement et non d'une modification des grilles indiciaires.

Statistiques formations 2021



124

Recrutements



553

Formations

suivies et validées au CNFPT en 2021





SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle et de prévention de l'usure professionnelle, le service Santé et Protection Sociale a été créé en janvier 2020. Ce dernier, composé de quatre agents, est chargé de la gestion des absences (maladies, congés, autorisations spéciales d'absences...), la gestion des accidents de service et maladies professionnelles, la prévention des risques professionnels et le maintien dans l'emploi.

La crise sanitaire

Le service santé et protection sociale a assuré un soutien et un conseil continu de l'ensemble des agents pour accompagner la collectivité dans la gestion de la crise sanitaire.

Mise en place des Registres de Santé et de Sécurité au Travail (RSST)

Conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985, les registres ont été mis en place sur l'ensemble des sites de la collectivité.

Dialogue social

4 séances du CHSCT se sont tenues durant l'année 2021.

CNAS

La crise sanitaire a également impacté la mobilisation du comité d'action sociale.

 **118 406€**

de prestations versées
aux agents en 2021

 **770**

Bénéficiaires

 **54%**

d'Utilisateurs

Mutuelle et Prévoyance

Au 1^{er} janvier 2021 la collectivité a souscrit un contrat auprès de Collecteam pour la prévoyance et Harmonie pour la protection santé.

313 agents
bénéficient du contrat
COLLECTEAM



305 agents
bénéficient du contrat
HARMONIE MUTUELLE



Gestion des accidents

 **34**
Accidents de service

 **5**
Accidents de trajet

Maintien dans l'emploi

 **20**
études de postes ont été réalisées afin que les restrictions médicales émises par le médecin de prévention soient respectées.

 **40**
dossiers ont été présentés aux instances médicales

Visites médicales

 **73**
agents reçus par un médecin

 **118**
agents reçus par une infirmière

Période de Préparation au Reclassement (PPR)

Instaurée en 2019, la PPR est un dispositif permettant aux fonctionnaires titulaires reconnus inaptes définitivement à l'exercice de l'ensemble des fonctions de leur grade, pour des raisons de santé, de mener des actions préparant à une éventuelle reconversion (immersion dans les services, formation...). Le dispositif PPR dure un an.

3 PPR ont débuté en 2021.

Assistants de prévention

En 2021, **1 conseiller de prévention** et **7 assistants de prévention** ont participé à la mise en place des actions.



Réseaux sociaux

La stratégie d'animation sur les réseaux sociaux s'est poursuivie sur 2021 avec l'ouverture d'une page LinkedIn et la création d'un groupe Sortir Gaillac-Graulhet. Ce dernier a vocation à ouvrir une vitrine supplémentaire pour les animations du territoire et participer ainsi à son attractivité.

Facebook

Des campagnes de sponsoring de posts ont été mises en place pour accroître la diffusion des informations, avec un ciblage sur le territoire de l'agglomération.

 **2236**

Abonnés au 31/12/21

 **860 742**

Personnes atteintes

 **3,82%**

Taux d'engagement sur l'année

LinkedIn

Le nombre d'abonnés de la page a connu une croissance rapide grâce à la stratégie de contenus menée pour ce réseau :

■ création de portraits d'entreprises autour des thèmes : innovation, tourisme

■ diffusion de vidéos-portraits autour de témoignages d'entrepreneurs sur des reconversions de vie, de métier.

Date de création de la page : janvier 2021

 **656**

Abonnés au 31/12/21

 **2890**

Intéractions

Groupe Facebook, SORTIR à Gaillac-Graulhet

Lancement le 1^{er} juillet 2021

 **1,5k**

Abonnés avec une centaine de nouveaux abonnés tous les mois en moyenne, pour une dizaine de publications par semaine



Développer les liens internes

La communication interne, volet important pour maintenir le lien et favoriser la transversalité de l'information, s'est poursuivie au travers du déploiement de plusieurs outils :

■ **Tchap'Agglo** : newsletter interne, animée par un comité de rédaction composé d'agents, avec un rythme de publication bi-mensuel.



■ **RDV de la Com'** : newsletter hebdomadaire à destination des mairies et élus communautaires pour informer sur le planning de publication des réseaux sociaux de l'agglo et des actions de communication, afin de favoriser le partage et la diffusion à grande échelle sur notre territoire.

Relations presse

La Communauté d'agglomération a poursuivi les liens avec la presse pour assurer une diffusion directe et fluide de l'information aux habitants concernant les actions et projets.

Valoriser et promouvoir les services à l'usager

Le service communication accompagne l'ensemble des directions/services de l'agglomération pour valoriser et promouvoir les services à l'usager à travers la conception, création et rédaction des supports de communication diffusés.

1 Agglo'Focus

Nouveau support type "gazette" à destination des habitants



Un nouveau support a été créé et diffusé en décembre 2021 pour informer les habitants du territoire sur les services à leur disposition et les actions de l'agglomération.

Format

- > Type journal : 2 volets
- > Distribution : en BAL auprès de 36744 foyers
- > Récurrence : 3 numéros/an

2 Campagne de promotion rénovation énergétique autour du service Tarn Rénov'Occitanie

Objectif

■ Annoncer la création d'un guichet Unique à l'échelle du département pour accompagner les usagers dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement.

■ Informer également sur les primes complémentaires proposées par l'agglomération aux habitants éligibles aux aides.

Période

octobre-novembre

Plan de communication déployé sur l'ensemble de notre territoire :

- 2 semaines de campagnes d'affichage : 12 faces 4*3
- Habillages arrière de bus : campagne sur 1 mois sur les 4 lignes Gaillac / Graulhet / Rabastens-Couffouleux / Lisle-sur-Tarn
- Affichage sucette en partenariat avec les communes
- Divers outils déployés : poches à pain, éventails, vidéo motion-design, campagnes 100% paid sur Facebook



Création d'une vidéo motion-design

Dans le cadre des vœux de fin d'année, une vidéo a été déployée pour communiquer sur les services à la population.

2 versions ont été déclinées :

- ▶ 1 version pour souhaiter les vœux
- ▶ 1 version générique pour communiquer tout au long de l'année sur les compétences de la Communauté d'Agglomération auprès des habitants.





TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Le prolongement de la situation sanitaire a maintenu le service numérique en mode "gestion de crise" avec un accompagnement aux utilisateurs très important et une adaptation constante aux évolutions de l'organisation de la collectivité.

Malgré cela, des projets majeurs ont pu être portés durant cette période dont le plus symbolique est la migration de tous les agents de la collectivité utilisant le numérique vers les logiciels bureautiques d'Office 365.

Ainsi **350 utilisateurs ont pu bénéficier** en fin d'année **de nouveaux outils de travail facilitant encore plus le télétravail et le collaboratif** : Teams, OneDrive, Word, Excel...

Afin de développer le numérique dans les écoles, la collectivité a aussi réalisé des investissements très conséquents en 2021. De plus, pour faciliter la gestion des classes mobiles et leur appropriation par le personnel enseignant et les enfants, un gestionnaire centralisé de classe et d'applications a été déployé pour les **400 tablettes**. Enfin un ENT (Environnement Numérique de Travail) est proposé pour les écoles qui le souhaitent.

 **484**

Licences Office 365
déployées

 **132k€**

d'investissement
matériels scolaires

 **40k€**

d'ENT et applications
pour tablettes scolaires



INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Poursuite de l'adressage

Cette année encore a vu se poursuivre le projet d'adressage en partenariat étroit avec les communes. Ce sont 40 communes dont les Bases Adresses Locales (le format réglementaire) ont été publiées et qui alimentent la Base Adresse Nationale, 11 étaient en cours de réalisation fin 2021. Ces données sont ainsi mises à disposition de tous, notamment des organismes publics (Pôle Emploi, ANTS, Police/Gendarmerie...) et privés (Tomtom, Enedis, Orange...).

Documents d'urbanisme numérisés

La fin de mission est proche avec une avancée notable sur la publication réglementaire des documents d'urbanisme numérisés (PLUi, PLU, carte communale) sur la plateforme nationale, le Géoportail de l'Urbanisme. Ces documents de planification relatifs aux règles de construction sont à la disposition de chacun : cartographies et règlements liés.

L'information géographique outil de communication

En vue du déploiement du site internet, le service Information Géographique a été fortement sollicité dans le cadre de la mise à disposition de données géographiques pour alimenter la fonctionnalité de cartographie du futur site. Afin de faciliter l'actualisation de ces données, un flux normé est fourni au prestataire.

De plus, les arrêts du Transport À la Demande (TAD) ont été publiés et sont aussi consultables dans une carte internet dédiée.

Appui aux communes

Un grand projet de solution de cartographie interactive à destination des élus et agents des communes a été lancé ; véritable outil géomatique il permettra de consulter tout un ensemble de données géolocalisées et qualifiées (réseaux, adressage, cadastre, urbanisme...) sur sa commune.



Collectivités ont déployé le système d'information géographique (SIG) :
SIAEP du Gaillacois, RCEAC du Bassin Graulhétois, aux communes de Gaillac et de Graulhet



CONSEIL DE GESTION ET ÉVALUATION

Nouvellement créée, le service conseil de gestion & évaluation est constitué de deux agents. Il participe activement aux processus mis en œuvre par les services opérationnels afin de s'assurer que les ressources sont utilisées avec efficacité (par rapport aux objectifs) et efficience (par rapport aux moyens employés) pour développer un pilotage de la performance et du changement. Au cours de l'année 2021, il est intervenu en appui sur plusieurs compétences, comme l'éducation, la jeunesse, les équipements sportifs, la voirie intercommunale ou la mobilité.

3 / UN DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Développement économique	37
Tourisme et marketing territorial	40
La lecture au service du patrimoine et de ses habitants	43
Patrimoine bâti et énergie	46
Énergie - fluides.....	48



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2021 a montré la résilience des entreprises et leur capacité à rebondir suite à la Covid-19. Le maintien de programmes d'aide et d'accompagnement a permis de soutenir le tissu économique local.

Soutenir le tissu local en mettant en valeur les entreprises présentes sur le territoire

Nos entreprises ont du talent

Une première série de reportages a été faite au travers de 21 portraits d'entreprises, à retrouver sur notre site Internet.

Une première série de vidéos valorisant les métiers

4 vidéos montrant la renaissance de la filière cuir, à retrouver sur le site www.gaillac-graulhet.fr

 **21**
Portraits d'entreprise

 **109**
Entreprises
du territoire ont suivi les
20 ateliers numériques

 **38**
Projets suivis de création
d'activité

280 000€
pour soutenir les entreprises



Soutenir le tissu local en accompagnant au plus près les entreprises

Contacts directs multipliés avec les entreprises afin de répondre aux besoins et d'informer
120 entreprises du territoire ont ainsi été directement suivies

Rencontres d'entreprises et sessions d'information

Avec 4 grands thèmes cette année :

- Ressources humaines
- Aide à l'embauche
- Promouvoir son commerce
- Aides à l'investissement

Ateliers numériques

Afin d'accompagner la reprise d'activités, plusieurs ateliers ont été organisés à destination des entreprises, commerçants, artisans en partenariat avec les chambres consulaires CMA et CCI en lien avec les associations de commerçants et les communes. Ils ont porté sur des thématiques adaptées aux demandes des entreprises, à savoir : stratégie sur les réseaux sociaux, E-réputation, atelier JIMDO, création d'un site internet avec outils gratuits, comment bien gérer sa fidélisation client, cybersécurité, outils Google...

Soutenir le développement économique sur le territoire

L'ingénierie, les divers dispositifs et les équipements économiques de l'agglomération : Pépinières et Hôtel d'entreprises ont permis :

■ D'accompagner des porteurs de projets de l'idée au projet

38 projets suivis de création d'activité avec 15 projets installés, 13 projets en cours et 10 en réflexion

■ De concrétiser l'installation sur le territoire en sortie de Pépinière Granilia

Entreprises Eumétrys et Millet

■ De permettre le travail à distance grâce à l'accès coworking à la pépinière Granilia

21 nouveaux utilisateurs
Indépendants, salariés en télétravail, créateurs...

■ D'encourager les filières et de faciliter des projets d'extension ou de reprise de secteurs d'activité divers

- Au petit pied de cochon : projet en cours,
- Tannerie du Loubat : reprise finalisée
- Ateliers Foures : projet en cours

■ De soutenir la création et à la reprise d'entreprises de proximité, commerçants et artisans,

Un budget de 27000€ a permis d'appuyer 21 créations d'entreprises et 2 reprises

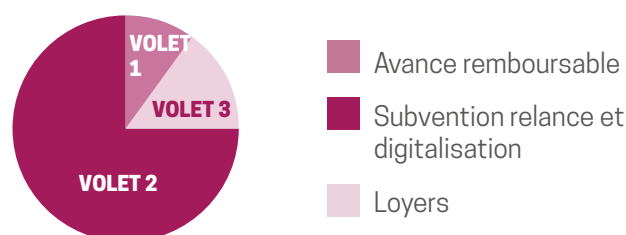
■ De reconduire et développer des partenariats

Les entreprises du territoire ont pu bénéficier d'un accompagnement financier par Initiative Tarn (14 prêts d'honneur avec 4 reprises d'activité, 8 créations et 2 aides croissance & développement)

■ De maintenir les activités fortement impactées par la crise sanitaire

L'agglomération a poursuivi le reversement des aides à hauteur de 253 000€ et abondé le fond de soutien régional

Répartition de l'enveloppe de Soutien aux entreprises sur les 3 volets Fonds L'OCCAL



■ De permettre le travail à distance grâce à l'accès coworking à la pépinière Granilia

21 nouveaux utilisateurs: indépendants, salariés en télétravail, créateurs...

■ De stimuler les recherches de locaux (locaux commerciaux, entrepôts et ateliers de production...) et de terrains

24 recherches de locaux - 15 recherches de terrains



Zones d'activités communautaires

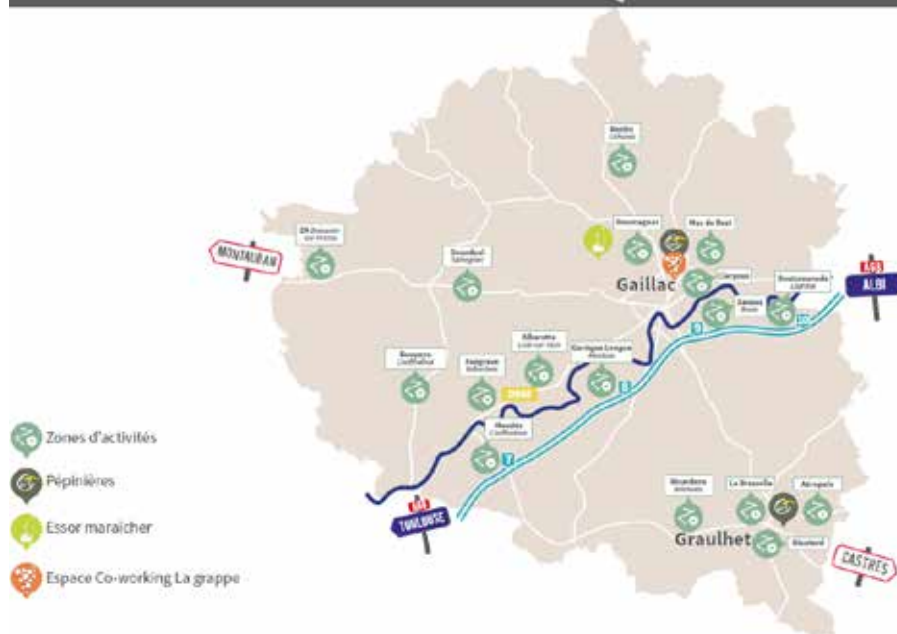
Le service a permis l'installation ou l'extension d'entreprises sur les zones d'activités communautaires, à travers la vente de foncier et l'aménagement des zones d'activités qu'elles soient industrielles, de logistique, mixtes (commerciale, services) ou artisanales.

5000 m² de foncier vendu zone des Massiès à Couffouleux et zone de Dourdoul à Salvagnac.

344

Entreprises sont accueillies dans ces zones et sont créatrices de **3708 emplois**

CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES DE L'AGGLOMÉRATION





TOURISME ET MARKETING TERRITORIAL

L'Office de Tourisme travaille sur 3 axes : l'accueil et le conseil éclairé aux visiteurs, l'accompagnement des prestataires touristiques et la communication, l'objectif étant de générer de l'économie sur notre territoire.

Accueil sur tout le territoire

La saison estivale et l'arrière-saison ont été excellentes avec 26 500 demandes d'information (comptoir, téléphone, mail, courrier, chat). Les français restés en France ont représenté 94% des visiteurs (45% Occitanie, 10% Nlle Aquitaine, 9% île France). Les étrangers représentent encore une faible proportion avec 6% des visiteurs (31% Belgique, 19% Espagne, 16% Royaume-Uni). Les 10 bornes d'informations présentes sur le territoire ont renseigné 7500 visiteurs (+7%)

L'accueil Hors Les Murs (qui se fait au niveau des campings, marchés, sites...) s'affirme comme un atout majeur pour capter un public qui franchit de moins en moins les portes des bureaux d'accueil. Ces accueils permettent aussi de marquer la présence de l'Office de Tourisme sur tout le territoire. Cette année fut excellente avec +40% de contacts !

Tourisme de savoir-faire

La filière cuir à Graulhet a été valorisée à travers la 5^{ème} édition de « Graulhet, le cuir dans la peau ». À cette occasion, les entreprises du cuir ouvrent exceptionnellement leurs portes pour faire découvrir leurs métiers. Au total : **16 lieux et 600 visiteurs**.

Nouveauté : organisation d'un concours créatif en juin afin de promouvoir la filière autour de la tendance de l'upcycling « crée ton objet en cuir de Graulhet » déco ou bijou, relayé par une large communication.

 **64M€**

Retombés économiques

 **190 000**

Nuitées marchandes

 **5079**

Lits marchands

 **6,8**

Nuits : durée moyenne du séjour

En 2021 l'opération a été associée au vignoble pour un long week-end de découvertes des savoir-faire locaux de la filière viticole. Dans le cadre de l'évènement national du « Fascinant Week-end », **7 lieux ont été ouverts** (tonnellerie, outillage, cartonnage etc.) et **80 visiteurs** ont ainsi pu découvrir les métiers autour du vin pour la première fois.

Expérience épicurien



Le Pass Vigneron, qui offre un moment de rencontre privilégiée avec le vigneron entre dégustation et discussion, est disponible pour 1 à 6 personnes et s'achète dans les bureaux d'information touristique ou en ligne au prix de 19 €. En 2021, 20 domaines ont été partenaires, 300 pass vendus (+14%) pour un panier moyen de 74 €, représentant ainsi un chiffre d'affaires généré de 21 400 € (+33%).

Nouveauté : envoi d'un questionnaire de satisfaction après la visite :
95% des visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de leur visite !

En 2021, **le Pass Brasseur** est créé à côté du Pass Vigneron, regroupés sous une même communication « Expérience Épicurien ». Le Pass brasseur est disponible pour 1 à 6 adultes à 15€. Pour cette première année, 3 brasseries ont été partenaires et 12 pass vendus.

Visites guidées

54

Visites en juillet et août
dont 13 nocturnes

935

Visiteurs avec un succès important
pour Castelnau-de-Montmiral



ANIMATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Vitipassport



Grâce au VitiPASSPORT, les visiteurs en hébergement marchand sur le territoire bénéficient de prestations gratuites ou de réductions comme les visites guidées, le Pass Vigneron ou encore un verre de vin de Gaillac offert pour l'achat d'un menu dans un restaurant partenaire.

54
Partenaires

5 500
Exemplaires distribués

32 500€
de recettes générés chez les
partenaires (+20%)

Ateliers numériques

27
Ateliers

19
Thèmes abordés

108
Participants

fort du territoire avec 217 structures
détentrices – outil de promotion
et d'animation des commerces et
services ainsi que des hébergements
touristiques – 32 800 documents dis-
tribués!





LA CULTURE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Au travers de ses compétences et de ses équipements culturels, l'agglomération propose un fonctionnement dynamique et des contenus forts. Elle met en œuvre une politique culturelle transversale, complémentaire de l'offre des communes, avec pour but entre autres, une réelle territorialisation. Une offre qui permet au public et usagers de se projeter, de favoriser les synergies grâce à une médiation culturelle de proximité.

Faits marquants en 2021

■ **Création d'un fonds de concours** permettant de soutenir les structures associatives ou institutionnelles légitimées par la commune pour l'acquisition d'instruments de musique. L'enveloppe est de 80 000€ sur 3 ans et conforte le premier fonds de concours qui concerne l'acquisition (en entente ou pas) de matériel scénique pour les événements extérieurs sur la même enveloppe financière.

■ **Recrutements de 3 conseillers numériques** dans le cadre du dispositif Conseillers numériques France Services en septembre 2021 et démarrage d'un diagnostic de territoire partagé sur les usages numériques pour naître en 2022 le plan d'action territorial auprès des usagers.

■ **Poursuite de la coproduction** autour du Festival du Livre de Gaillac puis première avec l'association « Bulles en case » de Graulhet.

■ **Les JAC'S, comme jeunes ados cultivés**, projet théâtre autour du patrimoine et de la culture mis en œuvre par la communauté d'agglomération Gaillac – Graulhet, composés de **13 jeunes âgés de 11 à 17 ans**, ont présenté leur dernière création « **Montanus 2.0 R'évolution** » autour de la thématique de l'antiquité Gallo-Romaine, en mettant en avant le site de l'Archéosite de Montans.

 **330 000**
prêts

 **12 000**
usagers

JAC'S

 **3**

Représentations grand public et **3 en EHPAD**

 **386**
spectateurs au total

Archéosite

De la conservation du patrimoine archéologique à son étude et à sa valorisation, l'Archéosite de Montans est un équipement culturel essentiel pour ancrer l'histoire et l'identité du territoire.

Avec seulement 31 semaines d'ouverture aux publics, l'année 2021 a été à nouveau fortement perturbée par la crise sanitaire. Malgré ces restrictions, les missions dévolues au musée ont pu se poursuivre et s'intensifier tant d'un point de vue des actions de médiation (dans et hors-les-murs) que des projets de recherche autour des collections.

En parallèle, la planification des travaux d'extension du Centre de Conservation et d'Études (CCE) a donné lieu à l'automne à la ré-

alisation d'une vaste opération archéologique sur l'emprise du futur bâtiment. Cette fouille vient documenter l'occupation du site sur une période chronologique importante s'étalant du début du 1er Âge du Fer (800 avant J.-C.) jusqu'à son usage funéraire lors de l'époque médiévale. Tout au long de l'opération, des visites guidées organisées par le musée ont permis aux publics du territoire de suivre l'évolution du chantier tout en étant sensibilisés à l'engagement de la collectivité dans la recherche archéologique et patrimoniale locale.

L'Archéosite a également accueilli trois étudiants de l'Université de Toulouse dans le cadre de leurs recherches : une thèse et un mémoire de Master ayant pour objet les céramiques gallo-romaines de Montans, tandis qu'un 2e Master porte sur la présence franque et wisigothique dans le Tarn. Ces études permet-

 **1475**

personnes
ont suivi les visites du
chantier de fouille

 **37%**

de la fréquentation du musée
est constituée de résidents
du territoire

 **15 760**

Objets ou lots d'objets sont
accessibles sur l'inventaire en
ligne, dont **1253 objets**
remarquables

tront à terme de jeter un regard
neuf sur les collections conservées
au sein du CCE.



Lecture publique

La crise liée au COVID a encore pesé sur l'activité des médiathèques et écarté une partie du public avec la mise en place du pass sanitaire. Mais le réseau a retrouvé la voie d'un fonctionnement normalisé.

Après deux années de crise sanitaire, une modification profonde et durable des habitudes du public a été constatée. Les usagers plébiscitent largement la réservation à distance et l'acheminement des documents dans le point de retrait le plus proche (médiathèques ou bornes de lecture). Le public cultive la proximité, aussi bien dans les espaces ruraux qu'en milieu urbain : la médiathèque mobile et les bornes de lecture enregistrent une augmentation de + de 50% de leur fréquentation ; la navette hebdomadaire qui distribue les documents dans les 22 points de desserte du territoire a vu son activité augmenter de 33%.



Le réseau poursuit sa démarche de développement des publics

■ **en permettant à tous d'accéder au livre et à lecture.** L'agglomération a ainsi voté en mars l'accès gratuit aux médiathèques

■ **en diversifiant son offre:** il est possible désormais d'emprunter des jeux de société et de puiser dans un catalogue de 900 titres.

Les animations à destination du grand public ont pu reprendre, notamment dans le cadre de manifestations notables telles que les Nuits de la Lecture, et retrouvent peu à peu leur audience d'avant la pandémie. Le réseau a poursuivi ses coproductions avec le festival du livre jeunesse de Gaillac et le festival de la BD de Graulhet et contribué à la réussite de ces manifestations.

 **49 000**

Documents transportés par la navette

 **59 000**

réservations effectuées par les usagers

Cinémas de Gaillac & Graulhet



■ **Réouverture le 19/05/2021 après 9 mois de fermeture** selon les protocoles successifs (jauge d'occupation à 35 % puis 65 %, couvre-feu à 21h).

■ **Mise en place d'un pass sanitaire** à compter du 09/08 puis du 30/09 pour les mineurs.

Les différents protocoles sanitaires ont affecté durement la fréquentation des cinémas :

Dans ce contexte, l'agglomération a apporté son aide et son soutien aux 2 cinémas (Gaillac et Graulhet) de l'agglomération **avec l'exonération de 4 mois de loyers**. L'agglomération a proposé de les soutenir par une communication encourageant les publics à revenir aux cinémas.

Malgré ces contraintes, **de nombreuses actions ont été proposées et ont perduré :** semaine de promotion tarifaire, festivals, programmes à destination du jeune public, programmation spécifique aux établissements scolaires.



PATRIMOINE BÂTI ET ÉNERGIE

Sécurisation des écoles et des sites communautaires

Un focus réglementaire a été réalisé tout début 2021 avec un état des lieux des obligations à honorer.

À noter en particulier, **l'investissement de près de 200 000 euros sur une dizaine d'écoles pour le programme de sécurisation avec la mise en place de clôtures hautes, de visiophones aux entrées principales et de boîtiers d'alerte.** Il est prévu que ces équipements soient installés dans la totalité de nos établissements scolaires avant 2024.

Un second axe concernant la protection des personnes a été initié en 2021 avec la consolidation du parc de défibrillateurs. Cette opération a permis de remettre en état les matériels existants sur nos sites communautaires (médiathèques, cinéma, salle de sports) et de conforter le parc avec l'installation d'une vingtaine

d'appareils sur des établissements scolaires communautaires. Pour l'année 2021 le coût de l'opération s'élève à 47 000 euros.

Concernant la sécurité incendie, une première salve de remise en état du parc a été réalisée avec une campagne de remplacement d'extincteurs, d'éclairages de sécurité et d'alarme pour un montant approchant les 50 000€.

La volonté d'avoir une meilleure gestion de nos interventions préventives se matérialise aussi par la contractualisation d'un marché comprenant l'entretien et la maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation. Après une délicate prise en main de l'ensemble de ce parc, le prestataire aura pour mission de le remettre à niveau afin de garantir une amélioration de notre performance énergétique sur le long terme.

Extension de l'école élémentaire de Brens et nouvelle structure à Montgaillard

L'année 2020/2021 a permis de **lancer des opérations d'envergure et ce faisant, l'école élémentaire de Brens** bénéficie aujourd'hui d'une extension comprenant deux salles de classes et un préau. Le bâtiment existant a connu une rénovation énergétique significative avec la mise en place de brises soleil, l'isolation des combles



et le remplacement de la chaudière. Les enfants ont pu investir les locaux fin 2021.

À Montgaillard, le choix a été fait de créer une structure afin d'accueillir les enfants des communes de Beauvais sur Tescou, Tauriac et Montgaillard. Le projet compte près de 1000 m². Il est composé d'une partie maternelle, d'une partie élémentaire, d'un restaurant scolaire

et d'une cuisine centrale qui pourra produire 320 repas. L'établissement est sorti de terre et des finitions restent à faire pour une ouverture en 2022.

Autre évènement majeur, la réhabilitation de la cuisine de Cestayrols et de son restaurant scolaire pour un montant de 200 000€.

Études de faisabilité

Afin de continuer sur cette lancée, des études de faisabilité bâtimentaires ont été initiées sur les écoles de Mézens, Briatexte, Rivières, Salvagnac, Florentin et Lagrave. Ces études doivent permettre la synthèse de l'ensemble des sujets pouvant donner lieu à des travaux sur les établissements existants : l'usage, l'efficacité énergétique, les besoins réglementaires... L'occasion pour l'ensemble des parties prenantes de se rencontrer pour créer ensemble nos bâtiments de demain.

La première étude terminée est sur l'école de Lagrave. Elle démontre la nécessité de repenser l'ensemble existant et ses usages et de l'agrandir.

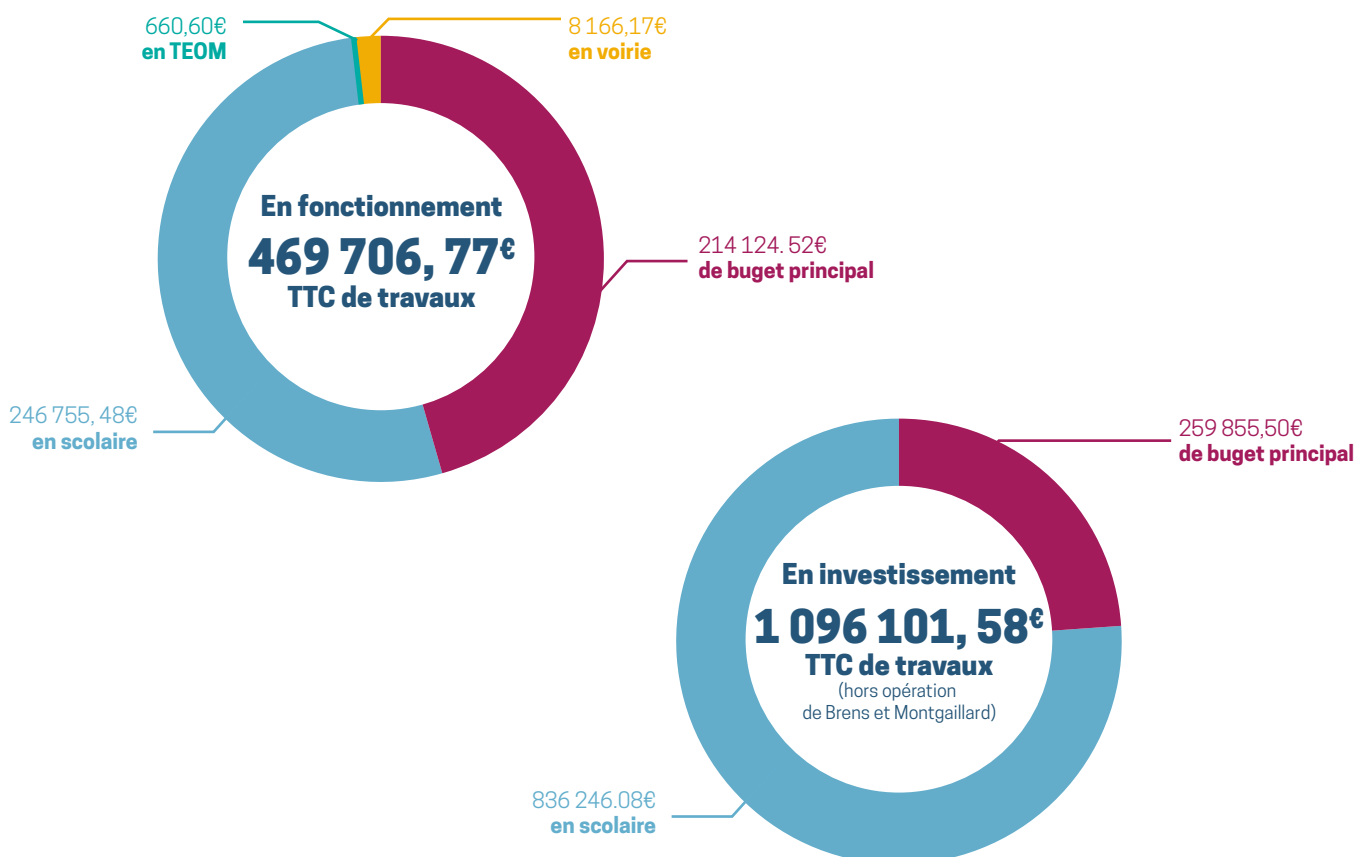
Afin de gagner en qualité de suivi de ses interventions, le service se dote d'un logiciel métier. Le déploiement se fera courant 2022.

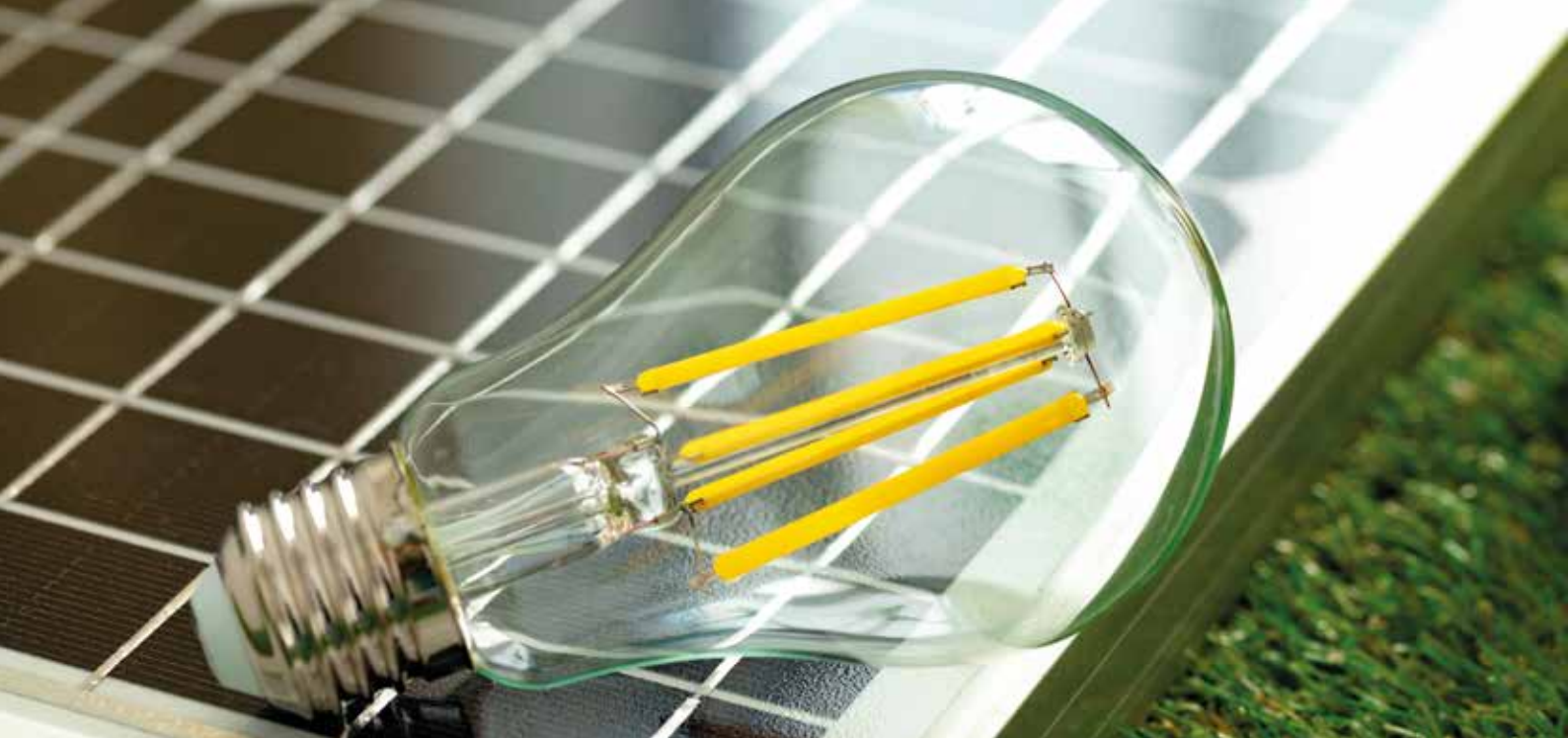


ensembles bâtimentaires

Nous avons évoqué la quantité de bons de commande traités pour souligner l'augmentation des traitements (notamment dans le but d'avoir la main sur le budget que nous avons à tenir + mise en place PPMS...). La comparaison est de 550 bons de commande en 2020 alors que nous en avons saisi **966 en 2021** (hors marchés).

Cela représente :





ÉNERGIE - FLUIDES

Le service Energie-Fluides de l'agglomération a été créé en 2021 et il s'est structuré progressivement au cours de l'année. Il est désormais composé de 3 agents : 1 chef de service, 1 économiste de flux et 1 chargé d'opérations efficacité énergétique.

Les principales missions du service ciblées sur les bâtiments-équipements communautaires sont :

- **Gestion des contrats-factures** et suivi des consommations,
- **Élaboration et mise en œuvre des actions** d'efficacité énergétique,
- **Intégration de systèmes de production d'énergie renouvelable.**

La communauté d'agglomération a été lauréate, en 2021, de plusieurs appels à projets (ADEME-Région Occitanie, Programme ACTEE 2 – FNCCR) et grâce auxquels elle bénéficie de financement ou d'accompagnement technique et méthodologique.

Le pôle Patrimoine Bâti portent la réalisation d'actions concrètes, visant à traduire certaines orientations du Plan Climat.

En 2022, les principaux projets portent sur :

- **Élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique,**
- **Remplacement des chaudières fuel ou gaz** dans les écoles concernées,
- **Relamping LED de l'éclairage public** des zones d'activités,
- **Mise en œuvre d'un programme de rénovation énergétique** de 5 bâtiments communautaires,
- **Installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation** sur certains bâtiments communautaires bien orientés.

4 UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat.....	51
Gestion des déchets et sensibilisation.....	54
Mobilité.....	55
Habitat	56
Eau et assainissement.....	58
Urbanisme	60



PLAN CLIMAT

Soutenir la transition écologique et énergétique du territoire

Un programme transversal : le Plan Climat Air Énergie Territorial

Depuis 2019, l'agglomération élabore son premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Finalisé en 2020, le PCAET n'a pas pu être proposé à la validation des élus en raison de la crise sanitaire et des élections municipales.

Le diagnostic du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le travail de concertation avec les acteurs du territoire ont permis de définir une stratégie de transition écologique pour le territoire.

5 grandes orientations portent un plan d'actions multi-partenarial composé de 36 fiches-actions.

En tant que collectivité actrice et coordinatrice, le PCAET est porté par l'agglomération avec les 59 communes et les acteurs locaux sur une durée de 6 ans (2022-2028).

Ce programme opérationnel est évolutif et ouvert à toutes nouvelles actions.



Un bilan à mi-parcours sera publié au grand public ainsi qu'une **évaluation finale au bout des 6 ans.**

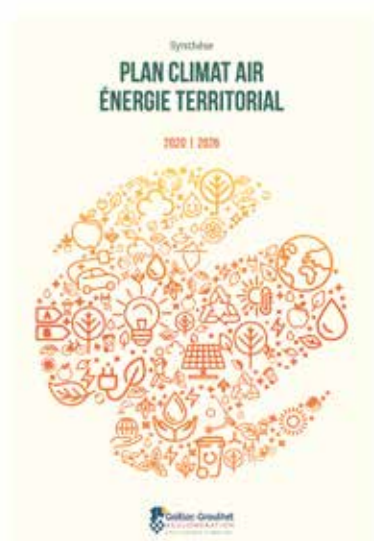
En résumé

- **36 grandes actions** portées par les acteurs du territoire
- **Des objectifs stratégiques ambitieux** (en rapport aux données 2014):
 - 32 % de consommation d'énergie en 2030 (notamment sur le résidentiel et le transport routier)
 - - 41 % des gaz à effet de serre en 2030
 - + 50 % de production d'énergie renouvelable (en mobilisant le potentiel solaire et la biomasse)

- ▶ Suivre et améliorer la qualité de l'air
- ▶ S'adapter au changement climatique : agir sur la ressource en eau, la santé, la biodiversité et l'agriculture.
- ▶ Améliorer la séquestration carbone : préserver les espaces naturels, modifier les pratiques agricoles, promouvoir les matériaux biosourcés, promouvoir la nature en ville, maîtriser l'artificialisation des sols.

■ Une **quarantaine d'acteurs identifiés et mobilisés** : institutionnels, chambres et fédérations, acteurs économiques, associations et mouvements citoyen

■ Une **concertation permanente** pour dynamiser et faire évoluer le plan d'action.



Les élus de l'agglomération ont voté le projet de PCAET au conseil du 13 décembre 2021.

Une synthèse a été produite, diffusée auprès des mairies, elle est également disponible **en téléchargement sur le site : www.gaillac-graulhet.fr**



La collecte des masques à usage unique

En avril 2021, le service déchets a mis en place la collecte et la valorisation des masques chirurgicaux jetables au sein de certains bâtiments communautaires.

Grâce à la filiale «Recygo» du groupe La Poste, des bacs de collecte en carton ont été installés dans les halls d'accueil du centre de ressources de Técou, de Rabastens et de Castelnau de Montmiral.

Pouvant contenir jusqu'à 350 masques usagés, ces bacs vont

être collectés pour être envoyés dans l'unité de valorisation située près d'Angers. La filière de valorisation est donc entièrement Française.

Une fois broyés, les masques sont transformés en nouveaux objets plastiques en polypropylène.



16
bacs de collecte de
masques achetés (dont
14 ont été remplis)



4900

masques recyclés grâce au
geste des agents et élus

Un projet transversal

Nettoyer de façon éco-responsable avec le projet « Entretien au naturel des bâtiments »

L'agglomération poursuit son engagement dans le projet « entretien écologique des espaces et des bâtiments communautaires ».

Le projet de structuration d'un marché de matériel et produits d'entretien écoresponsables s'est en particulier inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des actions du Plan Climat de la collectivité, visant à « préserver la santé et l'environnement des habitants et

du personnel, en œuvrant en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur ».

Le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie COVID n'a pas été facilitant et a impliqué des recherches complémentaires, notamment en matière de désinfection. Il est néanmoins à noter que l'approche santé environnement initiée dans le cadre de ce marché a permis de limiter au maximum l'exposition des agents et usagers aux biocides. Cette période a également été l'occasion d'expérimenter des alternatives, comme le nettoyage à la vapeur ou à l'eau ozonée.

En 2021, les projets concrets ont été poursuivis :

■ **l'expérimentation du nettoyage à l'eau ozonée** dans 5 structures : le centre de ressources de Técou, l'école de Las Peyras à Rabastens, la micro-crèche de Lagrave, la médiathèque et l'école de Crins à Graulhet.

■ **le déploiement du nettoyage à la vapeur** avec l'achat d'appareils « ménagers » dans une dizaine de structures péri-scolaires et l'achat du SANIVAP (appareil vapeur

professionnel) dans trois crèches (Rabastens, Lisle-sur-Tarn et Graulhet).

■ **la réalisation et l'attribution d'un marché public responsable** pour l'achat des produits « éco-labellisés » et du petit matériel d'entretien. 5 lots avec des performances environnementales à hauteur de 20 %.

En fin d'année 2021, la crèche « Les P'tits Loups » de Lisle-sur-Tarn a candidaté à l'appel à projet lancé par le département « Ma crèche sans perturbateurs endocriniens ». Afin d'initier une démarche de santé environnement, la crèche sélectionnée sera accompagnée par l'association « Label' Vie » durant 2 ans.





GESTION DES DÉCHETS ET SENSIBILISATION

Le service Déchets a continué son activité malgré les nombreux cas de covid des équipes de terrain. L'ensemble des collectes a été assuré, les flux et les fréquences sont restés inchangés.

Poursuite de la conteneurisation des foyers

Les foyers des communes de Busque et de Puybegon ont été dotés d'un conteneur individuel pour les emballages recyclables. D'une capacité plus importante, il vient remplacer la caissette. Cela permet d'améliorer le cadre de vie des habitants, limitant ainsi les envols d'emballages dans les campagnes ; il améliore également les conditions de travail du personnel en réduisant les risques liés au port de charges lourdes. Les fréquences de collecte sont restées inchangées.

Collecte et valorisation

La production de déchets a augmenté sur le territoire de +2.6% par rapport à 2020, alors que la valorisation matière stagne (31%) et que la population augmente peu (0.7%). Les coûts de traitement ayant eux aussi progressé de 18.6%, l'augmentation de la production a donc un impact non négligeable sur les foyers.

Ce projet a également concerné la commune de Rabastens, et plus particulièrement le dernier secteur rural (Raust) encore en points d'apport volontaire. Deux conteneurs individuels ont été remis aux habitants, l'un pour les déchets résiduels et l'autre pour le tri sélectif. Cela permet à la fois d'améliorer la qualité du tri mais aussi les quantités de déchets collectées.

En novembre 2021, une campagne de caractérisation des sacs poubelles a eu lieu. Huit tournées les plus représentatives ont été sélectionnées parmi les 47 qu'assurent le service de collecte. Des échantillons de 125 à 500 kg ont ensuite été réalisés pour dresser le portrait de la composition des poubelles. Ainsi, chaque habitant a jeté 209 kg de déchets dans son sac noir ou sa poubelle verte. Et parmi eux, on retrouve des bouteilles en verre,

 **32**

Agents dans le service

 **21 365**

Tonnes de déchets collectés

 **31%**

de taux de valorisation
(tri, verre, textile)

 **287**

Composteurs vendus

des vêtements, des emballages recyclables, des déchets verts, etc. 66% du contenu de la poubelle d'un habitant peut encore être valorisé, voire même évité.

Des efforts collectifs restent encore à faire pour réduire le poids de la poubelle, et agir sur la facture globale.



MOBILITÉ

La gestion des services existants et la mise en œuvre du plan mobilité approuvé en 2019

Les services de transport urbains, opérés par la SPL «D'un Point à l'autre» ont repris normalement et ont vu leur fréquentation revenir peu à peu à la normale après les épisodes de restrictions sanitaires.

L'expérimentation de l'extension du TAD à l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération, menée en 2020 et impactée par la pandémie de COVID a cependant montré toute son utilité en cette période et a ainsi été reconduite sur l'ensemble de l'année 2021. La fréquentation du service en augmentation régulière, notamment sur les secteurs Nord et Sud-ouest non desservis auparavant, ainsi que sur le secteur de Graulhet, permet de conforter le TAD comme

un véritable service social indispensable en territoire peu dense. Toutes les informations et les arrêts du TAD sont dorénavant disponibles sur le site internet de la communauté d'agglomération.

L'agglomération soutient le déploiement de la plateforme de co-voiturage TARN COMOBI, en étant partenaire de l'association pour la mobilité inclusive OTEMA TSA, initiative unique en France.

La communauté d'agglomération travaille en **partenariat avec le syndicat Energie Tarn au déploiement de bornes de recharge électriques** et a engagé un Plan de mobilité employeurs pour les salariés de la structure.

Mobilité « active »

L'agglomération est engagée depuis 2019 dans une démarche visant à favoriser l'usage du vélo sur le territoire, notamment sur les courts trajets du quotidien et le cyclotourisme. Le partenariat avec l'ADEME, dans le cadre du programme AVELO 2019-2021, a été finalisé.

En 2021, les actions ont été poursuivies :

- **Finalisation du schéma cyclable communautaire** pour une vision globale des itinéraires cyclables à aménager dans les années à venir et des services vélo à mettre en place,
- **Mise en œuvre du programme Savoir Rouler à Vélo** dans 9 écoles pour 480 élèves de classes de CM2 et CM1-CM2,

- **Prêts de vélos à assistance électrique** aux habitants (13 communes – 130 emprunteurs),
- **Installation-amélioration de parkings à vélos** sur 5 sites sportifs communautaires (80 places),
- **Préparation de l'aménagement des sections d'itinéraire cyclable** Vallée du Tarn.



HABITAT

Amélioration des logements des particuliers

En soutien aux dispositifs régionaux et départementaux existants sur le territoire, la communauté d'agglomération a décidé de poursuivre sa politique de rénovation et d'amélioration de l'habitat à destination des particuliers.

En 2021, 13 projets de **rénovation énergétique** ont reçu une aide financière. En moyenne, un gain énergétique de 40 % a été réalisé. Ces projets ont généré 308 000 € de travaux, essentiellement réalisés par des entreprises du territoire. Ils ont également permis de réduire durablement la consommation énergétique et de réduire les rejets de gaz à effet de serre.

Les projets d'**adaptation des logements** à destination des personnes âgées ou handicapées ont également reçu un soutien de la communauté d'agglomération. 25 projets ont été accompagnés financièrement par l'agglomération.

Enfin pour faire connaître ces dispositifs d'accompagnement déployés sur le territoire par le conseil départemental et le conseil régional, la communauté d'agglomération a déployé une large **campagne de communication** à destination de ses habitants afin qu'ils engagent des démarches de rénovation de leur logement, et une réunion d'information pour les professionnels de la rénovation.

TARN Rénov'Occitanie
Un nouveau service public départemental gratuit

Un conseil, une orientation pour votre logement :

- + économe
- + confortable
- coûteux

Démarrez votre projet avec le guichet unique Rénov'Occitanie

renovoccitanie@tarn.fr
0805 288 392 (appel gratuit)
site web : renovoccitanie.tarn.fr
97 boulevard Soult - 81000 albi

BIEN CHEZ SOI EN ÉTÉ
1. OUVRIRE LES VENTES
2. RÉGLER LES VENTES
3. RÉGLER LES VENTES

BIEN CHEZ SOI EN HIVER
1. RÉGLER LES VENTES
2. RÉGLER LES VENTES
3. RÉGLER LES VENTES

Éventail

La famille Durand et leurs deux enfants sont propriétaires de leur maison. Leurs revenus nets mensuels sont de 3 000 €.

TARN Rénov'Occitanie

Pour vos projets de rénovation énergétique, pensez au **GUICHET UNIQUE !**
renovoccitanie.tarn.fr
renovoccitanie@tarn.fr
0805 288 392

AIDES COMPLÉMENTAIRES avec votre aggie :
Primes de 1000 à 3000 €

Gallie-Grouhet
AGGLOMÉRATION D'ALBI

Sac à pain

La diversification de l'offre d'habitat

La communauté d'agglomération **soutient le développement d'une offre locative à loyer modéré**, accessible à 64% des habitants de l'agglomération. A ce titre, elle a soutenu financièrement la production de 83 logements locatifs dont 1 logement communal. Elle a également validé en 2021 les conventions d'utilité sociale de 3 bailleurs sociaux du territoire, qui définissent notamment leur programme de développement patrimonial pour les 5 années à venir.

Enfin, la décision a été prise de lancer une opération d'amélioration de l'habitat qui favorisera notamment la remobilisation du parc ancien, sur du bâti vacant et dégradé, et permettra d'intervenir sur la revitalisation des centres anciens. Une étude sera lancée en 2022.

Accueil des gens du voyage

Les aires d'accueil des gens du voyage de Gaillac et de Graulhet ont accueilli respectivement 219 et 334 personnes sur une durée moyenne inférieure de 2 mois et 15 jours. Comme le diagnostic du schéma départemental d'accueil des gens du voyage l'a relevé en 2021, ces deux aires sont les seules du département à avoir pleinement conservé leur vocation initiale d'accueil d'un public nomade, c'est-à-dire qui a conservé un mode de vie itinérant.

Ce schéma départemental a également souligné la qualité de ces équipements, et leur parfait entretien. **La communauté d'agglomération a consacré environ 22 000 € pour l'entretien et la rénovation de ces équipements** afin de maintenir la qualité de confort des personnes qui y séjournent.





EAU ET ASSAINISSEMENT

L'année 2021 a été marquée par la mise en place de conventions de prestation de service entre chacune des communes du territoire et notre agglomération afin de conserver une continuité d'exercice des services de proximité communaux et en parallèle la structuration du service Eau et Assainissement au sein de notre agglomération.

Le service Eau et Assainissement est en structuration depuis le début de l'année 2021, avec le recrutement en appui technique du cabinet Etudeo pour une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage et le prestataire ST2D pour les missions afférentes à l'assainissement non collectif.

Assainissement collectif

Une quarantaine d'opérations sont en gestion sur 2021 (marchés publics, subventions, etc.) concernant des prestations ou des travaux de création, d'extension ou d'entretien lourd des ouvrages d'assainissement.

Le service assure ainsi l'accompagnement des communes sur leur programme de travaux et lève les financements nécessaires pour soutenir ces opérations, en lien avec le SATESE, la Direction de l'Eau du Département et l'Agence de l'Eau.

La prise en charge de cette compétence sur le plan comptable et financier fait l'objet d'un suivi analytique comptable précis. L'idée est que chaque sous-budget assume, au moins jusqu'en 2025, les frais de bon fonctionnement et la mise à niveau de son système d'assainissement.

Cette gestion par prestations de service permet aux communes de réaliser les engagements en fonctionnement mais aussi de suivre l'exécution du sous-budget dans sa globalité.

Un guide pratique a été élaboré à destination de chaque commune afin d'expliquer la convention de manière plus pédagogique et les modalités de réalisation des tâches affectées de manière bipartite.

Conseil de régie et atelier

Le pilotage politique de la compétence relève logiquement du Conseil d'exploitation de la régie communautaire. Cette instance n'a pas encore été installée du fait des réflexions engagées pour regrouper les 3 régies existantes sur le territoire de l'agglomération. En attendant cette organisation, la compétence est pilotée en ateliers d'Elus.

Les tarifs

Afin de préparer la convergence tarifaire, le service réfléchit à un travail d'harmonisation des tarifs. L'agglomération a été amenée à modifier les tarifs fixés par les communes afin, soit de permettre l'équilibre budgétaire soit, de respecter les conditions d'éligibilité de l'agence de l'eau (en cas de demande de subventions).

Un groupe de travail « tarifs » s'est réuni à plusieurs reprises pour proposer des pistes d'harmonisation.

Le schéma directeur

La publication du marché pour l'élaboration du schéma directeur d'assainissement a été lancée et le candidat ALTEREO retenu en fin d'année 2021 pour une mise en œuvre début 2022. Leur mission devrait durer 18 mois.

Assainissement collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif [SPANC], est géré par le bureau d'études ST2D à Brens, en tant que prestataire de service.

En 2021, le SPANC a effectué :



285

Dossiers de conceptions
dont **127 dossiers** concernant
des réhabilitations d'installations



360

Contrôles diagnostic
lors d'une vente d'une
habitation



1488

contrôles dans le cadre
du suivi périodique de bon
fonctionnement.





URBANISME

La politique communautaire de l'urbanisme s'articule autour de 2 volets principaux : la planification des documents d'urbanisme et l'instruction technique du droit des sols.

Le lancement de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur lesquels l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire (AUAT) accompagne les élus du territoire constitue des projets majeurs et structurants pour la vision de l'aménagement et du développement du territoire intercommunal à horizon 2040. Ces projets poursuivent l'objectif travaillé dans le Projet d'Aménagement Communautaire initié par les élus en 2020.

Ce travail de planification stratégique doit notamment pouvoir répondre aux enjeux suivants :

- **Quelles ambitions démographiques et économiques à l'horizon 2045 à l'échelle de l'agglomération ?**
- **Selon quelle armature et quels équilibres territoriaux ?**
- **Quels besoins fonciers et bâtis dans une logique de réduction de la consommation d'espaces ?**

La communauté d'agglomération a poursuivi son partenariat avec les communes et l'établissement public foncier (EPF) d'Occitanie, dès lors qu'une collectivité souhaite réaliser une opération d'aménagement, d'urbanisme ou d'habitat.

En parallèle, **31 procédures de planification communales**, y compris l'élaboration de sites patrimoniaux remarquables, ont été engagées conformément au règlement d'intervention communautaire en urbanisme.

La communauté d'agglomération assure également l'instruction technique des demandes d'autorisations d'urbanisme au titre de l'application du droit des sols pour le compte des communes qui continuent d'exercer leur pouvoir de police, à savoir en la matière, la délivrance des actes. Le service instructeur a pour objectif d'instruire les dossiers en limitant à la fois le nombre de contentieux et en réduisant au maximum les délais d'instruction. La mise en œuvre de la

dématérialisation des autorisations d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.



44

Procédures de planification communales engagées, poursuivies et approuvées en 2021



3630

Actes d'autorisation d'urbanisme instruits par le service communautaire en 2021

5/ UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Petite enfance	63
Famille.....	65
Éducation et enfance	66
Restauration collective.....	67
Politique de la ville	69



PETITE ENFANCE

La crise sanitaire et l'adaptation des services

L'activité des services Petite Enfance a encore été marquée par la crise sanitaire en 2021.

Les structures ont dû s'adapter continuellement à l'évolution des recommandations nationales pour l'accueil du jeune enfant, maintenir une vigilance accrue au regard des mesures sanitaires, et garantir un accompagnement bienveillant des familles et des enfants dans un contexte sanitaire contraint et anxiogène.

Tout au long de l'année, les protocoles ont régulièrement conduit à la réduction de la capacité d'accueil ou à la fermeture des crèches.

La période de novembre à décembre a été très significative avec 10 périodes de fermeture pour 8 crèches sur les 16 structures implantées sur le territoire. Toutefois, l'accueil des enfants des personnels prioritaires a été continuellement assuré.

À l'échelle des crèches communautaires, le personnel a été aussi très impacté par la situation puisque 1/3 des agents a été absent au moins 1 fois dans l'année.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'ensemble des professionnels a fait preuve d'engagement et d'adaptation afin de maintenir une continuité et une qualité d'accueil.

Accueil collectif



757

enfants accueillis



16

crèches



353

places en crèche

La poursuite de la démarche écologique en crèche

Depuis plusieurs années, les crèches œuvrent dans une démarche volontariste de réduction de l'impact environnemental et de préservation de la santé des enfants et des professionnels. Aussi, les équipes se sont engagées dans l'utilisation de produits naturels d'hygiène et de nettoyage, le tri des déchets, l'anti-gaspillage...

En juin 2020, une expérimentation de bio nettoyage vapeur professionnel a été conduite à **la crèche « La Rose des Vents » à Gaillac**. Fort de ce succès, l'agglomération a souhaité étendre cette pratique à **3 autres structures en 2021**.

Parallèlement, afin de répondre aux contraintes techniques et d'espace, une **expérimentation de nettoyage à l'eau ozonée** a été menée à la micro-crèche « Les Calinous » à Cadalen. **Satisfaites des résultats**, les micro-crèches communautaires **seront équipées de ces nouveaux équipements en 2022**.

Un nouveau lieu d'accueil enfant-parent à Graulhet

Dans une volonté de poursuivre le maillage territorial des actions de soutien à la parentalité, l'agglomération a accompagné le Centre Social de Graulhet dans son projet de transformation de l'espace parent-enfant « Touche à Tout » en Lieu d'Accueil Enfant Parent.

Un accompagnement technique et financier formalisé par la mise en place d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs en fin d'année 2021 a participé à l'ouverture de ce service le 3 janvier 2022, accessible à l'ensemble des familles du bassin Graulhetois.

L'espace de rencontre propose deux fois par semaine un temps de rencontres, d'échanges et de jeux aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent. L'espace est ouvert également aux futurs parents.

Avec ce nouvel équipement, notre territoire dispose aujourd'hui de 3 LAEP implantés de manière équilibrée (Gaillac, Graulhet, Rabastens) au bénéfice des 1816 familles avec jeunes enfants.

Accueil individuel



enfants accueillis



assistant(e)s maternel(le)s
en activité



places

Le Relais Petite Enfance (RPE) : Lieu ressource des familles et des assistant(e)s maternel(le)s

Le Relais Petite Enfance est un service d'information et de suivi des demandes d'accueil à destination des parents de jeunes enfants et un lieu d'accompagnement à la pratique professionnelle des assistant(e)s maternel(le)s du territoire.

Véritable lieu ressource et service de proximité avec des antennes sur Gaillac, Rabastens et Graulhet, son identification auprès des familles et des assistant(e)s maternel(le)s n'est plus à confirmer.

En 2021, l'équipe du RPE a accompagné 769 familles dans leurs démarches, enregistré 1032 demandes d'accueil, connaissant ainsi une augmentation des sollicitations (rendez-vous, contacts téléphoniques) de 40% en 3 ans.

Les professionnel(le)s de l'accueil individuel se saisissent aussi des actions proposées. En effet, malgré la crise sanitaire, le service affiche un taux de fréquentation des activités et services proposés de 90%



familles accompagnées dans leurs
démarches par le RPE



Assistantes maternelles agréées
utilisent les services proposés
par le RPE



FAMILLE

Un plan d'action de services aux familles

La communauté d'agglomération organise un ensemble de services aux familles et intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.

Désireuses de renforcer l'offre globale de services aux familles, la CAF du Tarn et la communauté d'agglomération ont signé le 18 décembre 2019 une Convention territoriale Globale de services aux familles pour la période 2019-2022.

L'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'inclusion numérique, la mobilité ou encore l'animation de la vie sociale sans oublier l'habitat et la mobilité sont au programme de cette nouvelle forme de contractualisation et de coopération.

Un dialogue fructueux, une co-construction impliquant de nombreux acteurs et services ont marqué l'année 2021 et ont abouti à la rédaction d'un plan d'action opérationnel pour accompagner au mieux les familles, en particulier les plus vulnérables.

Ce plan d'action a été validé à l'unanimité lors du conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Quelques actions « remarquables » parmi les 30 fiches actions de ce plan illustrent cette démarche de proximité au plus près des besoins du territoire:

■ **Adapter l'offre d'accueil aux besoins et attentes des familles** : les structures d'accueil du territoire sont accessibles à toutes les familles, l'application de critères d'attribution des places en crèche garantit l'équité et la mixité sociale

■ **Anticiper le renouvellement des assistant(e)s maternel(le)s** : promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le), un métier en évolution qui mérite

d'être mieux connu et reconnu

■ **Renforcer le maillage territorial et la coordination des actions parentalité**, comme la création d'un nouveau Lieu d'Accueil Enfants Parents à Graulhet

■ **Mieux accompagner les familles d'enfants en situation de handicap** et favoriser un accueil inclusif au sein de toutes les structures d'accueil Petite Enfance et Enfance du territoire



6 545 056€

Engagement financier de la CAF au titre de divers dispositifs sur le territoire



ÉDUCATION ET ENFANCE

L'année 2021 a été marquée par la structuration de la direction Éducation avec la mise en place d'un pôle Éducatif (5 secteurs) et d'un pôle Restauration collective/Entretien des locaux (3 secteurs).

La continuité d'adaptabilité de nos équipes a permis d'assurer l'accueil et de le maintenir sur les périodes plus tendues, sur chacun des sites d'accueil, un accueil dans le respect des cadres sanitaires.

Le travail partenarial avec les inspecteurs de l'éducation nationale a été développé dans le cadre de cette organisation, avec :

- le démarrage de la construction de la nouvelle école du RPI Beauvais/Tescou-Montgaillard-Tauriac à Montgaillard,

- l'extension de l'école de Brens,

- l'amélioration et la mise aux normes de la cantine de Cestayrols,

- la seconde année de travail commun sur **les achats d'équipements numériques** avec l'IEN et le service Technologies Numériques, permettant d'avoir une approche pédagogique et pluriannuelle harmonisée.

La structuration de la direction Éducation s'est faite en lien avec les élus référents scolaires de proximité.

L'accompagnement des agents de

terrain se développe, permettant d'améliorer la qualité des projets proposés, toujours dans une dynamique de professionnalisation grandissante des agents.

Dans une volonté de permettre une continuité éducative, la direction Éducation a mis en place un travail en transversalité sur les thématiques suivantes : Parentalité, Accueil inclusif, Culture et sport, Eco-citoyenneté, Passerelle enfance/jeunesse.



6 794

Élèves scolarisés
en école maternelle
ou élémentaire



51

Écoles publiques
(6 020 élèves)



8

Écoles privées
(774 élèves)



RESTAURATION COLLECTIVE

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a une double responsabilité : garantir la sécurité sanitaire des aliments et offrir un environnement agréable aux enfants du territoire lors de la pause méridienne.

Dans chaque restaurant scolaire du territoire, l'accueil, la sécurité, l'éducation au goût de chaque enfant doit être similaire et représenter les valeurs que la communauté d'agglomération souhaite véhiculer.

État des lieux

La restauration collective sur le territoire, c'est 52 écoles disposant d'un restaurant scolaire.

Les repas servis sur le territoire s'inscrivent dans l'un des trois schémas d'organisation suivant :

■ Les cuisines autonomes avec production sur place

Les repas sont produits sur place, pour les besoins propres de l'école.

6 écoles sont concernées, celles de Brens, Cadalen, Giroussens, Labastide de Lévis, Salvagnac et Téco.

■ Les cuisines centrales

Ces cuisines sont conçues pour satisfaire aux besoins de l'école d'appartenance, mais produisent et livrent une

ou plusieurs écoles sur le territoire de proximité.

Les repas peuvent être produits sur place par un cuisinier, comme à Cahuzac-sur-Vère, Beauvais-sur-Tescou, Parisot et Cestayrol, avec des cuisines gérées par l'agglomération.

À Gaillac et Graulhet, les repas sont régis par un prestataire ou par un groupement d'intérêt public.

■ Les cuisines satellites

Elles réceptionnent les repas livrés en liaison chaude (16 écoles) ou liaison froide (21 écoles), assurent la mise en place des restaurants scolaires, le service des repas, ainsi que le nettoyage des locaux.

En 2021, le contexte sanitaire a conduit les responsables des cuisines de l'agglomération à continuer de s'adapter conduisant encore à l'annulation ou au réajustement de certaines commandes.

Les agents ont fait preuve d'initiative en utilisant les stocks et les possibilités réglementaires de congeler certains produits afin de minimiser l'impact auprès des producteurs locaux.

Les équipes continuent d'adapter le fonctionnement en appliquant au mieux les protocoles sanitaires successifs



+6 500

Repas par jour pour 52 écoles
83 agents environ

**Entre
2,40€
et 3,81€**

Coût du repas
pour les familles

Projets et groupe de travail

Année de mise en place et de structuration du pôle restauration collective/Entretien des locaux, réparti en 3 secteurs de gestion assurés par des coordinateurs.

Dans le cadre du Plan de relance des cantines, il a été effectué **une demande de financement pour équiper ou renouveler l'équipement de certaines cantines**, ainsi que la réalisation d'études sur la restauration scolaire communautaire. Une notification d'attribution d'un financement vient officialiser un financement de 252 000€ pour ces actions.

■ **Pour permettre une dynamique de travail**, il a été mis en place un Club des cuisiniers. Ce groupe de travail à vocation à : informer et sensibiliser sur les questions liées à l'activité (réglementation, ...), échanger et faire évoluer les pratiques, etc.

■ **L'activité de la restauration scolaire et de l'entretien des locaux** à l'échelle de l'agglomération nécessite la mise en place de marchés afin de globaliser les prestations et les achats. 2021 a été l'année de la mise en place d'un marché lié aux produits d'entretien.

■ **Le démarrage de la construction de la nouvelle école à Montgaillard** pour le RPI Beauvais sur Tescou – Montgaillard – Tauriac, équipée d'une cuisine centrale. Cette cuisine centrale permettra de livrer des cuisines satellites actuellement fournies par des prestataires à compter de septembre 2022.

■ **Année d'aménagement et de mise en conformité de la cantine** de Cestayrols, permettant la livraison d'une cantine satellite supplémentaire : Senouillac.





POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville concerne les Contrats De Ville (CDV) de Gaillac et Graulhet : outils d'animation des politiques publiques à destination des quartiers prioritaires de la ville (QPV), au service d'un projet de cohésion sociale.

La politique de la ville c'est quoi au fait ?

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques.

Elle est orientée autour de 3 piliers

- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement Urbain
- Le développement Économique et de l'emploi

Sur ces thématiques, les villes de Gaillac et de Graulhet ont vu la mise en place en 2021 de 34 projets dont 7 ont dû être reportés en 2022 pour un montant global de 578 400€ dont 52 800€ financés par la communauté d'agglomération.

Organisation de Quartiers d'Été

Maintenus dans un contexte sanitaire difficile, les quartiers d'été se sont organisés autour de 3 grandes orientations :

- Un temps de respiration, de divertissement et de découverte
- Un temps de préparation et d'accompagnement à l'après covid
- Un temps de rencontre et de renforcement du lien social

Mobilisant une quarantaine de partenaires autour de 115 actions différentes, tous les publics ont pu profiter de cette opération, les familles, les enfants, les adolescents et les adultes.

Les thématiques suivantes ont servi de lien et de point de départ des actions réalisées :

Sport, Parentalité, Culture, Emploi/Insertion, Lien social, Scolarité, Loisirs, Prévention, colos apprenantes, Enfance, Jeunesse, Ecole Ouverte, Stages de réussite, Familles, Cinéma, Cirque, Musique, Lectures, Participation citoyenne, Fêtes de quartiers, Événements, Insertion sociale et professionnelle.

Les faits marquants 2021

Les appels à projets et la programmation 2021

Les 2 appels à projet des CDV de Gaillac et Graulhet visent à soutenir l'émergence et l'élaboration des projets innovants et cohérents avec les enjeux identifiés. Ils s'adressent à tous ceux qui agissent avec et pour les habitants des QPV.

Cela a abouti à une programmation, sur ces 2 territoires, de 21 actions en faveur de la cohésion sociale, 3 pour le cadre de vie et renouvellement urbain, 10 actions pour le Développement Économique et l'Emploi.

La communauté d'agglomération a co-financé ces actions à hauteur de 52 800 € (volume financier global de 578 367 €).

Quartiers d'été : 2e édition

3 grandes orientations nationales qui visaient à faire de l'été 2021 un temps de respiration, de divertissement, de préparation et d'accompagnement à l'après covid, mais aussi de renforcement du lien social. A Gaillac et à Graulhet, une programmation estivale d'une centaine d'animations en direction des enfants, jeunes et familles des quartiers prioritaires.

Plus particulièrement à Gaillac

■ un Programme de Réussite Éducative qui retrouve une belle dynamique et joue pleinement son rôle de « coup de pouce », pour les enfants (2-18 ans) qui présentent des signes de fragilités (16 suivis).

■ la mise en place de stages, durant les vacances scolaires, visant la découverte de pratiques sportives et culturelles mais également le soutien de ces enfants dans leur scolarité.

■ Une crise sanitaire et des changements d'équipe qui ont eu des répercussions sur la dynamique du contrat de ville (mise entre parenthèse des instances d'animation territoriale...)

Plus particulièrement à Graulhet :

■ Poursuite de l'inscription du CLSPD dans une visée opérationnelle (délinquance jeunesse, violence faites aux femmes, addictions, prévention radicalisation,...)

■ Une nouvelle organisation GUSP et un nouveau plan d'actions en mettant l'accent sur l'animation de proximité, le lien social et la tranquillité publique

■ La relance de la Plateforme « levée des freins à l'emploi » et de son comité de suivi des parcours.



Et 2022 ?

La communauté d'agglomération maintient son soutien financier aux actions et associations participant à la réussite du programme de la politique de la ville. Validées par le comité de pilotage, les programmations 2022 ont d'ores et déjà pu être démarrées.

Rapport d'activité **2021**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

05 63 83 61 61
Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr

